

Dans quelles mesures un organisme HLM peut-il porter un projet en EEDD sur un ancien site minier ?

Le cas de Sia Habitat et son projet Permaculture à la Cité du Pinson de Raismes.



Photo de Sylvain BEUCLER

Par Martin BARBARAS

Encadré par David KUMURDJIAN, Florence MINI et Céline FLEURY

**Licence professionnelle de Coordination de Projet en Éducation à l'Environnement
et au Développement Durable. Promotion 2019/2020**

l'institut Agro
agriculture • alimentation • environnement

SupAgro
Montpellier

UNIVERSITÉ
**PAUL
VALÉRY**
MONTPELLIER 3

SIA sia habitat
GROUPE SIA

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION..... | 3 |
| I) CONTEXTE..... | 4 |
| 1) <u>HLM et Sia HABITAT.....</u> | 4 |
| A. Qu'est ce qu'un organisme HLM ?..... | 4 |
| B. Sia Habitat, bailleur historique des Hauts de France..... | 4 |
| 2) <u>Le Bassin minier : un territoire fragilisé depuis la fermeture des mines.....</u> | 5 |
| A. L'héritage de l'industrie minière..... | 5 |
| B. Les cités minières : un habitat oublié..... | 7 |
| C. L'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier..... | 9 |
| D. La démarche Co&SIA..... | 9 |
| 3) <u>Notre territoire d'étude.....</u> | 10 |
| A. La cité du Pinson dans la commune de Raismes..... | 10 |
| B. L'éco système de la cité..... | 11 |
| C. Le Tiers Lieu..... | 12 |
| 4) <u>Naissance du projet.....</u> | 13 |
| A. Le pari de la permaculture..... | 13 |
| B. Permaculture et accompagnement à la transition écologique..... | 14 |
| C. Reformulation de la problématique..... | 15 |
| II) MÉTHODOLOGIE, ACTIONS MENÉES, et COORDINATION..... | 16 |
| 1) <u>Méthodologie globale.....</u> | 16 |
| A. Transversalité, mode projet, et formation des salariés..... | 16 |
| B. Les propositions des prestataires..... | 16 |
| C. Ma mission de coordinateur..... | 17 |
| 2) <u>Actions menées et travail de coordination.....</u> | 17 |
| A. Détail des actions..... | 17 |
| B. Retour sur mon rôle de coordinateur..... | 20 |
| 3) <u>Suivi et évaluation.....</u> | 21 |
| A. A long terme..... | 21 |
| B. Pour chaque action..... | 21 |
| 4) <u>Analyse.....</u> | 23 |

| | | |
|-------------|---|-----------|
| III) | POSTURE PROFESSIONNELLE, TRAVAIL EN ÉQUIPE ET COMPÉTENCES DEVELOPPÉES..... | 24 |
| 1) | <u>Intégration et posture professionnelle.....</u> | 24 |
| | A. Une immersion ascendante dans le monde professionnel..... | 24 |
| | B. Une posture innovante mais complexe..... | 26 |
| | C. Ressources méthodologiques | 27 |
| 2) | <u>Travailler en équipe.....</u> | 27 |
| | A. Équipe projet Co&SIA..... | 27 |
| | B. Équipe Développement Social et Médiation (DSM)..... | 27 |
| | C. Confinement, télétravail et opportunités..... | 28 |
| 3) | <u>Compétences acquises.....</u> | 29 |
| | A. Compétences techniques..... | 29 |
| | B. Soft skills..... | 29 |
| | C. Capitaliser sur l'expérience..... | 30 |
| IV) | RÉPONSE A LA PROBLÉMATIQUE..... | 30 |
| | CONCLUSION..... | 34 |
| | BIBLIOGRAPHIE..... | 35 |
| | ANNEXES..... | 36 |

INTRODUCTION

Durant une année, j'ai travaillé en tant que salarié en alternance pour l'organisme d'habitat à loyer modéré (HLM) Sia Habitat afin de participer à un projet d'éducation à l'environnement transversal sur plusieurs cités minières.

Afin de répondre à de nombreux dysfonctionnements sociaux, économiques, environnementaux et culturels observés dans le Bassin Minier, cette société dont le siège est à Douai dans le département du Nord (59) a fait le choix de miser sur le développement de la permaculture dans les territoires où elle y possède du patrimoine immobilier.

Cette éthique et méthode qui s'inspirent directement des éco-systèmes ont été choisies comme un moyen d'améliorer le cadre de vie des habitants et d'augmenter leur pouvoir d'achat grâce à une plus grande autonomie alimentaire.

Dans ce contexte, ma mission était de participer à la création d'une communauté d'habitants « permaculteurs » vecteur d'une philosophie, d'un savoir-faire et de méthodes agricoles inspirées des principes de la permaculture. À terme, le but est de disséminer la démarche sur l'ensemble des cités minières via cette communauté d'habitants.

Ce mémoire de fin d'études a pour ambition d'étudier comment un bailleur social, qui n'est pas un acteur de l'EEDD traditionnel, peut porter un projet de ce type sur un territoire comme le Bassin minier, marqué par une histoire industrielle et de nombreux dysfonctionnements sociaux. Nous décrivons donc dans un premier temps le contexte de la mission qui m'a été confiée avant d'analyser en profondeur le projet et les actions que nous avons menés. Nous adopterons enfin une posture réflexive sur les compétences mobilisées et le travail en équipe avant de répondre à la problématique dans la dernière partie.

Dans ce mémoire, nous nous concentrerons essentiellement sur le projet de Raismes dans la mesure où nous manquons d'éléments pour analyser le projet similaire de Liévin.

Comme toutes les structures dans cette année 2020, Sia Habitat a dû faire face à la crise sanitaire liée au COVID et adapter la conduite de ses projets. Nous en profiterons pour interroger l'impact de cette crise sur les pratiques professionnelles du bailleur.

I) CONTEXTE

1) HLM, et SIA HABITAT

A. Qu'est ce qu'un organisme HLM ?

Pour cerner l'enjeu du projet, il est nécessaire de connaître le fonctionnement et les objectifs du type de structure qui le porte. Concernant Sia Habitat, elle fait partie des nombreux organismes HLM, au nombre de 720, existant sur le territoire français.

Ces organismes gèrent des « habitats à loyer modéré ». Ce sont des logements construits avec des aides de l'Etat, soumis à des règles de construction, de gestion et d'attribution précises. Leurs loyers sont réglementés et l'accès au logement est conditionné à des ressources maximales¹.

En moyenne, les loyers des HLM sont deux fois moins élevés que ceux du parc privé.

Au-delà de la gestion de ces logements, les organismes HLM peuvent aussi proposer des actions pour favoriser l'emploi, le lien social, améliorer le cadre de vie... Le plus souvent, ces actions sont menées en lien avec les communes, les EPCI et l'Etat.

Ainsi, il n'est pas rare que des bailleurs proposent à leurs locataires un accompagnement sur la recherche d'emploi, au numérique, ou parfois même sur le zéro-déchet.

Le projet de développement de la permaculture de Sia Habitat s'inscrit donc dans cette démarche et constitue une des actions de sa politique sociale.

B. Sia Habitat, bailleur historique des Hauts de France (organisation, structures, services, budget...)

Sia Habitat est créée en 1921 par la Compagnie des Mines de Vicoigne, Noeux et Drocourt afin de loger les mineurs de charbon. Filiale depuis 1946 des Houillères (nom des anciennes concessions minières nationalisées), elle intègre en 1967 les sociétés d'HLM de la région nord de Douai et du bassin houiller d'Anzin, et s'est depuis développée sous le nom de Sia Habitat dans toutes les agglomérations du Nord-Pas-de-Calais.

Le Groupe SIA

Le Groupe SIA est le premier constructeur et l'un des principaux opérateurs privés du logement social dans le Nord et le Pas-de-Calais.

Il est composé de deux sociétés :

- 1 entreprise sociale pour l'Habitat : SIA Habitat (construction, gestion de logements locatifs sociaux et foyers, vente de logements du patrimoine et de terrains libres de construction).
- 1 coopérative de production d'HLM : Escout Habitat (accession sociale à la propriété par la vente de logements neufs).

¹ Logement social (HLM) : définition, catégories, financement, attribution, acteurs. (2020, avril 29). Consulté à l'adresse <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/logement-social-hlm-definition-categories-financement-attribution-acteurs>

L'entreprise en quelques chiffres :

SIA Habitat

44 000 logements locatifs gérés

600 collaborateurs

Chiffre d'affaires : 236,1 M€

3ème Entreprise Sociale pour l'Habitat des Hauts-de-France

Environ 104 000 personnes logées

Escaut Habitat

Réalise annuellement 50 à 100 logements en accession

Chiffre d'affaires : 9 M€

Un réseau national

Le groupe SIA adhère à Habitat en Région, réseau national des opérateurs de logement social sous gouvernance des Caisses d'Épargne.

L'organisation

Depuis le 1er janvier 2018, Sia Habitat a mis en place une nouvelle organisation. Elle se décompose en 3 Directions Territoriales :

Direction Territoriale 1 : DOUAI

Direction Territoriale 2 : OIGNIES

Direction Territoriale 3 : LILLE

Chacune des Directions est composée de plusieurs unités territoriales.

2) Le Bassin Minier : un territoire fragilisé depuis la fermeture des mines

A. L'héritage de l'industrie minière

Depuis le XVIIème siècle, l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais a été le siège de nombreuses exploitations minières. Le Bassin Minier, qui s'étend sur un peu plus de 100 km depuis la frontière Belge jusqu'au Nord Ouest de Béthune et dont la surface avoisine les 1200 km², a été le lieu d'extraction de 2,3 milliards de tonnes de charbon entre 1720 et 1990².

² Squelette, R. (2017). Une histoire minière aux conséquences encore présentes. Consulté à l'adresse <https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?-histoire-miniére->



Figure 1 Etendue du gisement houiller dans le Nord Pas de Calais³

Cette exploitation minière a fortement marqué l'identité de ce territoire, que ce soit par sa réalité géologique et paysagère, ou par son urbanisme typique avec l'organisation de ses cités, entièrement tournées vers l'industrie du charbon.



Figure 2. A Loos-en-Gohelle, le terril houiller le plus haut d'Europe⁴



Figure 3. Chevalement de la Fosse Ledoux à Vieux-Condé

Mais le déclin progressif de l'activité minière dès les années 1950 jusqu'à l'extraction de la dernière gaillette le 21 décembre 1990, a provoqué une crise structurelle dans le tissu économique local qui s'était construit et spécialisé autour de cette industrie. Selon Guy Baudelle, géographe français, le

³ File:BassinminierglobalNordPDC.svg. (2015, July 15). Wikimedia Commons, the free media repository. Retrieved 08:59, May 11, 2020 from <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?title=File:BassinminierglobalNordPDC.svg&oldid=16594118>

⁴ File:Terril Loos-en-Gohelle 2006-01-14.jpg. (2012, October 26). Wikimedia Commons, the free media repository. Retrieved 09:37, May 11, 2020 from https://commons.wikimedia.org/w/index.php?title=File:Terril_Loos-en-Gohelle_2006-01-14.jpg&oldid=81767000.

système de production était à l'origine d'un véritable système spatial "entièrement conçu en fonction des seuls besoins de la mine⁵ ».

L'arrêt de l'activité s'est traduit par une diminution de la population et de nombreux dysfonctionnements économiques et sociaux. Le taux de chômage atteignait 19,5% en 2015. Les 1,2 millions d'habitants qui vivent dans le Bassin Minier, représentant 20% de la population des Hauts de France, connaissent un taux de pauvreté de l'ordre de 22% la même année, soit 4 points de plus qu'à l'échelle régionale.

B. Les cités minières : un habitat longtemps oublié

Comme nous venons de l'évoquer, l'espace public et l'habitat se sont construits autour de l'industrie minière. Afin de répondre aux besoins en logement des mineurs, les Compagnies des mines vont concevoir un nouveau type d'habitat : les cités ouvrières. Celles-ci n'ont cessé d'évoluer sous plusieurs formes : corons, cités pavillonnaires, cités jardins,...



Figure 4. Coron de la cité de la parisienne à Drocourt. Compagnie des mines de Vicoigne

Le jardin ouvrier

Le choix de construire un habitat ouvrier individuel s'inscrit dans une politique paternaliste des compagnies minières, et notamment par une volonté d'encadrer et de contrôler chaque moment de la vie du mineur et de sa famille (organisation d'activités de loisirs, présence d'écoles, d'églises, de commerces...)⁶.

⁵ Baudelle, G. (1994). Le bassin minier du Nord -Pas-de-Calais après le charbon ; la difficile gestion de l'héritage spatial. *Hommes et Terres du Nord*, 1(1), 3-12. <https://doi.org/10.3406/htn.1994.2449>

⁶ Mission Bassin Minier. (2008). *l'habitat minier en Région nord - pas de calais HISTOIRE ET ÉVOLUTION 1825-1970 TOME I*. Consulté à l'adresse http://www.missionbassinminier.org/typo3conf/ext/in_docs/dl.php?id=36

Aussi, la pratique du jardinage est très développée à l'époque. En effet, le jardin apportait non seulement une valeur ajoutée à la qualité paysagère des cités mais aussi un atout en nature pour le mineur qui cultive son potager. Sévèrement contrôlés par le biais du garde de la cité, des sanctions sont même prévues pour les mineurs n'entretenant pas leur jardin. Il a même été publié en 1922 un manuel à destination des mineurs sur l'entretien du jardin.

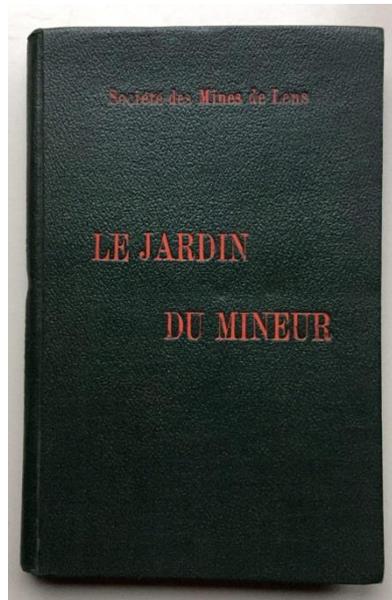


Figure 5. Le Jardin du Mineur publié par la Société des Mines de Lens

Le jardinage, considéré comme « loisir hygiénique » permettait d'occuper le temps de repos et de loisirs et d'éviter les revendications salariales. Cependant, le rapport à la terre et à la nature, perçu comme des espaces de liberté, est de tous temps très présent parmi les mineurs. C'est encore aujourd'hui une réalité parmi les anciens mineurs et les propriétaires de jardins des cités minières⁷.

Autrefois reconnues pour leur confort avant-gardiste et leur qualité architecturale, la plupart des cités minières ont été construites durant l'Entre-Deux-Guerres. Elles sont aujourd'hui souvent qualifiées de « passoires énergétiques » et nécessitent de lourdes interventions pour intégrer les normes de confort actuelles. La population qui occupe ces logements est majoritairement constituée de ménages à bas revenus. Le revenu moyen d'un ménage du parc minier de l'organisme Maisons et Cités était de 1153 euros en 2004, APL incluses.

Après l'arrêt de l'industrie, on déplore une perte des repères culturels et sociaux traditionnels de la part de la population. Certains vont même jusqu'à parler de « trou noir culturel »⁸.

⁷ Héritage culturel | Bassin minier Patrimoine mondial. (2015, août 11). Consulté à l'adresse <http://www.bassinminier-patrimoinemondial.org/heritage-culturel/>

⁸ Pas-de-Calais. (2000). Consulté à l'adresse <https://books.google.fr/books?id=tHWSDwAAQBAJ&pg=PT164&lpg=PT164&dq=cit%C3%A9s+mini%C3%A8res+desert+culturel&source=bl&ots=4vx44amf5g&sig=ACfU3U0JR9wh6TXUlyzcE6eQkYL85EvCA&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKewik7YTcgKzpAhW3DGMBHflgArwQ6AEwA3oECAoQAQ#v=onepage&q=cit%C3%A9s%20mini%C3%A8res%20desert%20culturel&f=false>

Il y a donc un enjeu autant patrimonial, social, économique, environnemental que culturel à réaménager ces cités minières, frappées de plein fouet par la crise de l'après mine.

C. L'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier

Face à ces indicateurs alarmants, L'Etat a décidé de s'engager pour le « Renouveau du Bassin Minier ». Ce programme décennal, signé en 2017, prévoit des actions en matière d'emploi, de mobilité, d'énergie, de santé, d'éducation, d'économie, de paysage et de culture. Cette ambition se caractérise surtout par le plan de réhabiliter 23 000 logements en 10 ans.

L'objectif de ces réhabilitations est d'avoir un effet direct sur la diminution des consommations d'énergies, réduisant ainsi les charges qui pèsent sur les habitants et accroissant leur reste à vivre. Ce programme donne un réel coup d'accélérateur au projet de Sia Habitat qui a déjà lancé la réhabilitation de son parc depuis 2011. Au-delà des ambitions techniques visées, ces réhabilitations sont aussi l'occasion d'innover et de développer une performance citoyenne.

Par ailleurs, le Bassin Minier est inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial de l'Humanité depuis 2012 au titre de « paysage culturel évolutif vivant ». Cette inscription par l'Unesco constitue une reconnaissance de l'héritage naturel, urbain et culturel issu de l'histoire minière.

D. La démarche Co&SIA et l'habitant au cœur de tout

Grâce au programme ambitieux de l'ERBM et avec l'aide de l'Etat, Sia Habitat compte transformer son patrimoine « classé » en un lieu moderne, attractif, productif et porteur d'avenir en mettant « l'habitant au cœur de tout ».

Dans ce but, une démarche basée sur une méthode transdisciplinaire a vu le jour en 2017 au sein de la structure : La démarche Co&SIA. Elle a l'ambition de faire évoluer le métier du bailleur en passant du « construire et gérer » au « loger et accompagner ».

Outre la réhabilitation thermique des logements, les travaux constituent une occasion de repenser la restructuration et l'adaptation des logements, les parcours résidentiels des habitants, l'accompagnement des publics fragiles, mais aussi les problématiques liées à l'emploi, la mobilité, la santé, les jardins, l'alimentation, les déchets, ou encore les énergies renouvelables.

Chaque opération de réhabilitation se veut alors construite et discutée avec le locataire. L'objectif à terme est que les logements deviennent modulables, que les jardins s'adaptent aux usages des habitants, que des lieux générateurs de vivre ensemble et de solidarité voient le jour, et que de nouveaux modèles économiques permettent l'augmentation des ressources des habitants. C'est dans le cadre de cette démarche que naît le projet autour de la permaculture, que nous allons détailler.



Figure 7. Vue aérienne de la Cité du Pinson

La quasi totalité des logements (95%) sont des logements locatifs sociaux, appartenant en majorité aux deux bailleurs historiques du territoire que sont Maisons et Cités et Sia Habitat. Il faut savoir que 558 locataires habitent les 193 logements gérés par Sia Habitat. Après une enquête sociale réalisée auprès de ces locataires, le revenu moyen par habitant indiquait environ 1450 euros et le taux de chômage était de l'ordre de 30 % en 2018. C'est notamment à cause de ces indicateurs inquiétants que Raismes a été choisi pour expérimenter le projet permaculture.

B. L'écosystème de la cité

Il est important de cerner les acteurs locaux pour appréhender le territoire et les enjeux du projet porté par Sia Habitat. Le terme écosystème fait référence à une approche complexe de l'environnement qui est aussi celle que revendique la permaculture.

Au delà d'une description monographique de chacun des acteurs, nous nous intéresserons à étudier davantage les interactions et ce qu'il en résulte.

Ainsi, on constate une diversité de structures qui participent à l'animation de la Cité. Entre autres :

- La Maison de quartier du Pinson

Elle a pour vocation principale de contribuer au développement social du quartier. Elle propose des actions d'information, d'orientation, de formation, ou l'accompagnement social. C'est un espace de citoyenneté et de dialogue.

Dans le cadre du Contrat de Ville, la cité du Pinson bénéficie d'une gestion urbaine de proximité en partenariat avec la Maison de Quartier et la ville. Un certain nombre d'actions ont été mises en place, avec comme objectif de favoriser la participation citoyenne et de redonner de l'ambition au quartier. Cela a permis la création de chantiers éducatifs et participatifs, d'une commission famille (dont le but est d'apporter une dynamique festive et conviviale au quartier) et la présence de médiateurs de rue.

- La ferme urbaine

En février 2019, une ferme urbaine est sortie de terre en plein cœur de la cité. Cette initiative, portée par l'association les Cols Verts, l'organisme de formation CAPEP, la Ville et la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut a permis d'embaucher cinq salariés en insertion issus du quartier afin de se former à l'agro-écologie et pouvoir ainsi produire des denrées destinées à la vente aux habitants de la Cité.

Cette ferme urbaine participe aussi à l'animation du quartier avec des ateliers en lien avec la Maison de quartier et l'école. Cet acteur constitue un appui et un partenaire central dans notre projet autour de la permaculture.

- Le Collect'Parc

Le 25 septembre 2019, une zone d'apport volontaire a été inaugurée au cœur de la cité du Pinson. L'idée avait été exprimée par les habitants, afin qu'ils puissent trier, jeter, recycler, composter tout en permettant de protéger l'environnement. Ce Collect'Parc propose des ateliers de sensibilisation à l'environnement et des formations sont dispensées pour ceux qui le souhaitent. Ce projet a été développé sur la base d'un partenariat entre les bailleurs sociaux, la ville et le SIAVED, un organisme de gestion des déchets.

C. Le Tiers Lieu

Dans le cadre de la démarche CO&SIA, Sia Habitat a inauguré en 2019 un Tiers Lieu en plein cœur de la cité au 23 rue Jean Casimir Perier. Ce Tiers Lieu, renommé rapidement « le 23 » par les habitants, a été aménagé dans un logement sorti du parc locatif dont l'utilité première était de constituer un espace physique permettant de répondre aux attentes et inquiétudes des habitants des travaux de réhabilitation.

Mais Sia Habitat a décidé d'aller plus loin en le transformant en espace de lien social permettant de valoriser les savoir-faire des habitants. Ainsi, et grâce à des enquêtes préalables permettant de cerner les attentes et compétences de chacun, il a été mis en place des ateliers réguliers de couture, d'écriture, de bricolage afin de favoriser la montée en compétence des habitants tout en partageant des moments de convivialité.



Figure 8. Un atelier couture au Tiers Lieu

Dans le cadre du projet de permaculture, des ateliers de jardinage hebdomadaires sont proposés dans le jardin du « 23 ».

4) Naissance du projet

A. Le pari de la permaculture

Comme nous l'avons vu, les jardins sont symboliques des logements miniers. Mais les changements importants survenus dans la cité tels que la fin de l'épopée minière, le changement de la typologie familiale, l'augmentation de familles monoparentales, ou le chômage ont amené les habitants à négliger ce lieu. Les jardins en friche, recensés au nombre de 36 sur les 193 logements détenus par le bailleur, participent aussi à la dégradation de l'image du quartier.

Aussi, une étude sociale préalable réalisée dans la cité a montré la présence d'une certaine précarité alimentaire. Les habitants se nourrissent mal, en ont conscience et l'absence de commerce alimentaire à proximité accentue le phénomène.

Dans ce contexte, SIA a voulu réinvestir ces espaces afin de les transformer en atout pour l'habitant, pour le quartier et pour le bailleur. La réappropriation des jardins constitue une piste pour la diminution de la précarité notamment grâce à plus d'autonomie alimentaire. Les fruits et légumes produits directement dans le jardin constituent autant de ressources indispensables que le locataire n'aura pas à acheter. Les jardins en friche peuvent donc redevenir productifs et contribuer en même temps à redorer l'image de la cité.

Pour concrétiser cette ambition, Sia Habitat a fait le pari de la permaculture.

Qu'est ce que la permaculture ?

Apparu pour la première fois en 1978, Ce terme provient de la fusion de deux mots : permanent et agriculture. Son fondateur, un fermier australien nommé Bill Mollison, l'explique comme une démarche de conception éthique visant à construire des habitats humains durables en imitant le fonctionnement de la nature.

L'éthique de la permaculture se résume par le tryptique suivant :



Des grands principes régissent cette démarche comme l'observation de la nature ou la valorisation de ressources renouvelables. Ainsi, un certain nombre de pratiques et de méthodes agricoles s'inscrivant dans cette démarche écologique permettent la création et l'entretien de jardins harmonieux, productifs, autonome, naturellement régénérés et respectueux de l'environnement. On citera entre autres la rotation de cultures, le paillage continu du sol, l'association bénéfique de végétaux,...

B. Permaculture et accompagnement à la transition écologique

L'objectif du projet

Pour répondre à la crise structurelle de l'après mine, l'idée de développer la permaculture s'est traduite sous la forme de l'objectif général suivant : Créer une communauté d'habitants valorisant et promouvant la permaculture sur l'ensemble du Bassin minier.

Au delà d'une simple réponse économique par l'augmentation du pouvoir d'achat des habitants grâce à la production de denrées alimentaires, l'idée est de faire du Bassin Minier un pionnier en matière de Transition Ecologique. En effet, SIA souhaite que les cités minières puissent devenir un terreau d'initiatives citoyennes et écologiques, promouvant une autre image que celle d'un ancien territoire industriel en crise.

Il y a donc là un réel enjeu d'EEDD : accompagner les cités minières vers une transition écologique grâce aux méthodes et principes issues de l'éthique de la permaculture.

Marchés et prestataires

Sia Habitat décide alors d'expérimenter la démarche sur deux cités minières distinctes : la cité du Pinson à Raismes et la cité des Genettes à Liévin.

Pour ces projets, le bailleur a fait le choix de passer par des prestataires ayant déjà une expérience dans l'accompagnement à la Transition Ecologique. En 2018, il lance donc un appel d'offres concernant la mise en place du Tiers Lieu de la Cité du Pinson et de son jardin collectif. Le cabinet OUVERT (notamment reconnu pour sa participation au film DEMAIN de Mélanie Laurent et Cyril Dion) est retenu.

Pendant plus d'une année, ce cabinet a participé à l'animation du jardin du Tiers Lieu, dont un certain nombre d'ateliers sur la permaculture.

Mais en 2019, Sia Habitat décide de recentrer le projet autour de la permaculture et publie un nouvel appel d'offre. Le bailleur recherchant davantage de participation citoyenne et d'autonomie alimentaire, veut un accompagnement individualisé des habitants dans l'aménagement de leur jardin. C'est un groupement de concepteurs/ paysagistes nommé « Champs Libres » qui remporte le marché et démarre sa mission en juillet 2019. Nous décrivons la proposition de ce collectif dans la deuxième partie.

Services civiques

Pour assurer l'animation du Tiers Lieu, et entre autres des ateliers permaculture, Sia Habitat a recruté des jeunes en service civique. Ils constituent un précieux relai pour la structure sur le terrain »

en discutant, échangeant, répondant ou en transmettant les inquiétudes des habitants auprès des services concernés. Par ailleurs, ils ont aussi la mission de repérer les « invisibles », les habitants pouvant souffrir d'isolement. Les derniers services civiques sont en poste depuis novembre 2019.

Création de mon poste « chargé de mission Innovation sociale »

Dans ce contexte, j'ai été recruté à l'été 2019 en tant qu'alternant « chargé de mission Innovation Sociale » afin d'être entre autre, le référent de ce projet. L'équipe projet Co&Sia souhaitait un interlocuteur privilégié qui puisse être identifié par les prestataires et partenaires, ainsi qu'au sein des différents services internes chez SIA.

Lors de mon entretien, le jury m'a rappelé l'objectif de « création d'une communauté d'habitants vecteur de la permaculture dans le Bassin minier ». Sa demande à mon égard était de participer à « donner envie » aux habitants des cités minières de s'initier à la permaculture.

Mon rôle de chargé de mission Innovation Sociale semble donc correspondre à celui d'un coordinateur de projet dans la globalité de ma mission. Nous décrivons l'ensemble des tâches qui la composent dans la seconde partie.

C. Reformulation de la problématique

L'ensemble des éléments présentés jusqu'ici nous permet de mieux appréhender les enjeux portés par ce type de projet. A elle seule, la Cité du Pinson résume bien les spécificités du Bassin Minier et l'héritage des houillères : qualité architecturale et paysagère, environnement rappelant la mine (terril, chevalet..), population vieillissante, problèmes liés à l'emploi.. .

De son côté, Sia Habitat porte un projet innovant pour le territoire et ses salariés. Bien qu'elle externalise la compétence d'aménagement des jardins, elle vise une démarche partenariale qui veut intégrer l'ensemble des acteurs de la cité.

Cela pose plusieurs interrogations : Comment un ancien territoire minier peut-il réussir sa transition écologique ? Comment une structure non-traditionnelle de l'EEDD peut-elle porter un projet partenarial dans ce champ ? Quel doit être la posture du coordinateur du projet face aux habitants, aux prestataires, aux partenaires ?

Comme nous l'avons vu, la cité minière du Pinson a vu s'implanter des initiatives allant dans le sens de la T.E. comme le Collect Parc ou la ferme urbaine. Mais à quel degré les stigmates d'une politique paternaliste peuvent-ils freiner un projet émancipateur, ayant pour objectif plus d'autonomie pour les habitants ?

Ces questionnements nous amènent à une reformulation plus générique que l'on résumera par la forme suivante : Dans quelles mesures un organisme HLM peut-il porter un projet en EEDD sur un ancien site minier ?

II) MÉTHODOLOGIE, ACTIONS MENÉES ET COORDINATION

Dans cette partie, nous aborderons la méthodologie employée pour répondre à l'objectif global du projet. Nous détaillerons également ma mission afin de voir en quoi elle participe à sa réussite. Nous décrirons ensuite plus précisément les tâches qui me sont confiées et tenterons d'évaluer les actions du projet.

1) La méthodologie globale

A. Transversalité, Mode projet, et formation en interne

De par sa transversalité, la démarche Co&SIA tend à modifier les pratiques professionnelles au sein de Sia Habitat. Sa méthodologie, qui repose en grande partie sur le mode projet veut dépasser une organisation du travail traditionnellement verticale. Le projet autour de la permaculture s'inscrit dans cette nouvelle approche et le travail en coordination constitue sa méthode privilégiée. Cependant, il n'en a pas toujours été ainsi.

Réhabilitation et jardin : la nécessité d'un travail coordonné

Le Tiers Lieu du Pinson a été réhabilité à l'été 2019. A cette époque, le jardin avait déjà connu des aménagements dans le cadre des ateliers hebdomadaires proposés par le cabinet OUVERT. Afin de réaliser une allée en macadam, l'entreprise de travaux mandatée par Sia Habitat a détruit certaines cultures plantées par les habitants. Tant sur le choix de supprimer une partie du potager que sur celui du matériau, cela a suscité l'incompréhension et le regret de la part des paysagistes du groupement. Ces contradictions nous questionnent alors sur la capacité de l'entreprise à travailler en coordination en interne et en externe. Ce manque de communication entre les services pose d'autant plus question dans la mesure où le projet permaculture est étroitement corrélé avec celui des réhabilitations. Quid des opérations de réhabilitation ? Peut-on concilier l'aménagement des logements et des jardins ?

Cet aléa a permis une prise de conscience sur un possible manque d'unité des services. Le comité de pilotage Co&SIA en accord avec les prestataires a alors décidé de proposer une formation à quelques salariés sur le thème de la permaculture. Cette formation d'une journée qui s'orientait plus sur le volet éthique et philosophique permettait d'échanger sur une nouvelle méthode de travail : circulation de l'information, connexion entre les services, travail en équipe...

B. Les propositions du groupement prestataire

Afin de répondre aux objectifs fixés par le marché, le groupement « Champs Libres » a rédigé une proposition sous la forme d'un mémoire technique. Les principales actions qu'ils proposent sont les suivantes :

- Rencontre et identification des besoins avec les habitants
- Animation d'ateliers hebdomadaires de jardinage dans le jardin du Tiers Lieu

- Aménagement du jardin du Tiers Lieu comme une vitrine de la permaculture
- Accompagnement individuel des habitants sous la forme d'un coaching pour celles et ceux qui souhaitent aménager leur jardin en permaculture
- Organisation de temps forts et d'évènements autour de la permaculture rassemblant le quartier

Toutes ces actions que nous tenterons d'évaluer sont prévues pour une année.

C. Ma mission de coordinateur

Quelques mois après mon arrivée dans l'entreprise, ma tutrice et moi avons explicité l'ensemble de mes missions pour aboutir à une fiche de mission détaillée par thématique¹⁰. L'essentiel de ces missions s'axe autour des points suivants :

- Rédaction de la fiche ressource « permaculture » dans le référentiel Co&SIA.
- Collaboration avec les prestataires : définition, mise en place et suivi des actions autour de la permaculture dans le quartier.
- Aide à la mobilisation des habitants, repérage des early adopters et aide à la transmission de leur savoir.
- Formalisation des expériences sous la forme d'un journal de bord
- Information/communication de nos actions auprès des différents partenaires
- Assurance de la pertinence des actions au regard de la démarche Co&SIA (coordination avec les autres projets de couture, d'écriture...)

Ces missions ont été établies en fonction du projet proposé par les prestataires, le but étant de travailler de concert.

Mon rôle de chargé de mission Innovation Sociale, qui s'inscrit en plein dans un accompagnement à la Transition Ecologique, correspond donc à celui d'un coordinateur de projet au vu des tâches qui me sont confiées.

2) Actions menées et travail de coordination

A. Détail des actions

Dans cette partie, nous allons décrire plus précisément chacune des actions concrètes du projet ainsi la place de mon travail de coordination.

- **Action n°1** : Animer des ateliers de jardinage sur les principes de la permaculture

Cette démarche fait suite à l'initiative du cabinet OUVERT, et a été repris par le groupement actuel pour conserver la dynamique.

¹⁰ Fiche mission disponible en annexe, rédigée en novembre 2019.

Depuis janvier 2020, des animations sont programmées chaque semaine au jardin du Tiers Lieu. Tous les mercredis, un atelier de deux heures permet aux habitants de se retrouver dans un lieu dédié afin de se former aux pratiques permacoles.

L'ensemble de cette action se détaille au regard des tâches suivantes :

Activité 1 : Conception d'un programme d'animations : le programme des animations a été conçu essentiellement par les prestataires¹¹. Il a notamment été proposé que deux ateliers soient animés par les services civiques en place. Je n'ai pas participé à sa conception mais à sa validation.

Activité 2 : Communication en « porte à porte » du programme d'animation auprès des habitants : ce programme, imprimé sous forme de flyer a été distribué par les services civiques à tous les habitants du quartier sous la forme d'un « porte à porte ».

Activité 3 : Préparation des animations/Rédaction de fiches pédagogiques : bien que la plupart des ateliers aient été animés par le jardinier prestataire, ceux dont j'étais en charge ont fait l'objet de fiches pédagogiques. Même si je n'ai pu faire toutes mes animations en raison de la crise sanitaire, j'ai tout de même rédigé les fiches afin qu'elles soient « prêtes à l'emploi ».

Activité 4 : Animation des séances : selon les ateliers, l'animation était assurée par le jardinier prestataire, le jeune en service civique ou moi-même. Durant 2 heures, nous devons conduire un groupe à se former sur une thématique précise : Paillage, construction de nichoirs, cueillette sauvage et atelier cuisine... .

Activité 5. Rédaction de comptes rendus des ateliers : chaque animation a fait l'objet d'un compte rendu rédigé par mes soins¹².

- **Action 2** : Accompagner les habitants dans l'aménagement de leur jardin en permaculture

Sous la forme d'une permanence régulière, un jardinier paysagiste vient tous les 15 jours pour accompagner un habitant dans l'entretien de son jardin. C'est un coaching sur mesure pour construire et aménager son jardin selon les besoins et envies du particulier.

Activité 1 : Communication/rencontre auprès d'habitants intéressés : cette période s'inscrit dans les premières rencontres avec les habitants et lors des premiers ateliers hebdomadaires de jardinage. Le paysagiste en charge du coaching et moi-même présentons la démarche et proposons aux habitants de se faire accompagner. Cette étape constitue une phase de mobilisation.

Activité 2 : Conception d'un plan d'aménagement : au domicile de l'habitant, le jardinier conçoit un projet de jardin plus ou moins conséquent selon les besoins, envies et compétences de l'habitant. Je ne participe pas à cette tâche qui relève du paysagisme.

¹¹ Programme des animations disponible en annexe.

¹² Un exemple de compte-rendu est disponible en annexe.

Activité 3 : Jardinage : cette phase constitue l'aménagement du jardin de l'habitant. Ensemble, ils mettent en œuvre le projet défini en amont. Ce temps, prévu au printemps, n'a pas pu se faire en raison de la crise sanitaire liée au COVID 19.

- **Action 3** : Organiser des événements autour de la permaculture

Afin de rassembler et créer une dynamique de quartier, nos prestataires organisent quatre temps forts sur l'année. Chaque temps constitue une journée remplie d'animation et de festivités autour de la permaculture.

Activité 1 : Création de 4 temps forts « saisonniers » : la conception de ces événements est assurée par les prestataires. Je ne participe pas à la conception.

Activité 2 : Communication en « porte à porte » de ces Temps forts : à l'instar de la communication des ateliers de jardinage, ces temps forts ont fait l'objet de flyers et de distribution en porte à porte. J'ai réalisé la distribution de ces supports avec le service civique pour l'évènement de la fête des plantes¹³ du 4 avril (reporté en raison du COVID 19).

Activité 3 : Animation des événements : ces temps forts sont animés par l'ensemble du groupement. En raison de mon rythme d'apprentissage et du COVID 19, je n'ai pu participer à aucun de ces événements.

Le dernier temps fort réalisé remonte à Octobre 2019. Diverses animations se sont déroulés au Tiers Lieu et en dehors. Les prestataires ont notamment organisé une visite de jardins en permaculture à l'extérieur de la commune.

- **Action 4** : Aménager les jardins des logements temporaires

Cette action s'est décidée en cours d'année sur l'idée de considérer les opérations de réhabilitation comme une opportunité de promouvoir la permaculture. En effet, les premiers logements réhabilités serviront d'habitats temporaires aux locataires selon le temps des travaux de leur domicile.

Il a donc été proposé d'aménager les jardins de ces logements où vont se succéder différents ménages afin d'en faire une vitrine de la permaculture. L'idée est que l'habitant puisse découvrir les bienfaits et bénéfices d'un tel espace extérieur le temps de son séjour.

Cette action est aujourd'hui en suspens en raison de la crise sanitaire.

Cependant, pendant plusieurs semaines, j'ai fait le lien entre le paysagiste prestataire et le chargé d'opération réhabilitation afin de répondre à plusieurs interrogations : Comment peut-on aménager le jardin d'un logement en train d'être réhabilité alors que la co-activité est proscrite en raison du COVID? Pouvons nous organiser un échange avec l'entreprise de travaux afin d'être sûrs que les jardins ne soient pas abîmés pendant les réhabilitations ? Peut-on organiser une visite de ces jardins avec la Ville et la Communauté d'Agglomération une fois l'aménagement terminé mais dans les conditions du COVID 19 ?

¹³ Support de communication disponible en annexe.

Cette phase constitue les prérequis de la mise en place de l'action. En termes de tâches, elle constitue une dizaine d'appels et de mails afin de relayer les informations nécessaires.

B. Retour sur mon rôle de coordinateur

Au travers de ces différentes actions, je considère mon rôle auprès des prestataires comme celui d'un « facilitateur ». Ils ont pu m'identifier comme le référent du projet chez Sia Habitat et ainsi avoir une personne « ressource » qui centralise leurs demandes dans le cadre de chacune de ces actions. Cela a notamment permis de faire le lien entre eux et le Service Patrimoine SIA notamment au sujet de l'aménagement des logements temporaires.

Avec l'aide du service civique en place, j'ai également permis un relai d'information et de mobilisation auprès des habitants, que ce soit dans la distribution des flyers pour communiquer sur le temps fort ou durant les ateliers par notre participation active, voire en tant qu'animateur.

J'ai également contribué à la rédaction du référentiel Co&SIA. Ce document propose aux directions territoriales une méthodologie pour appliquer la démarche¹⁴. Le référentiel propose ainsi différentes fiches ressources pour mettre en place des projets d'aide à l'emploi, de citoyenneté, de permaculture... J'ai donc participé à la rédaction de la fiche « permaculture », qui propose une méthodologie pour porter un projet sur ce thème: enjeux et objectifs, description de l'action, acteurs et partenaires à solliciter, modalités d'évaluation... .

Mais ces actions engagées par les prestataires ne pourraient résumer à elles seules l'intégralité du travail de coordinateur.

Le point sans doute le plus important reste l'articulation avec les partenaires locaux.

Par le biais d'une réunion rassemblant l'ensemble des acteurs de la cité du Pinson que j'ai préparée et animée en visio-conférence, nous avons abordé la question de la cohérence et du caractère collectif du projet : comment travaille-t-on ensemble ? Comment peut-on animer des ateliers en communs avec la ferme urbaine? Peut-on proposer une formation de compostage aux habitants dans le Collect'parc ? Suite aux mesures sanitaires, comment s'organise t-on pour gérer le jardin du Tiers Lieu ?

De même que pour les prestataires, cela a permis à l'ensemble de ces partenaires d'identifier un référent en charge de ce projet, facilitant ainsi les échanges et propositions, présents et à venir.

Crise sanitaire et adaptation

L'apparition du COVID 19 et les mesures de confinement ont entraîné la fermeture du Tiers Lieu et de ses animations. Afin de conserver la dynamique et le lien avec les habitants, j'ai poursuivi la

¹⁴ Voir [La démarche Co&SIA et l'habitant au cœur de tout.](#)

conception et l'animation d'ateliers à distance par mail¹⁵. Ainsi, depuis le 8 avril, les habitués des ateliers du mercredi reçoivent du contenu média, des liens, tutoriels, et des astuces de jardinage. Le mail réserve aussi une partie « échanges de pratiques » avec les photos des jardins des habitants .

Cela a demandé du temps de documentation, de recensement des photos des habitants et de rédaction. J'ai également assuré un suivi par téléphone avec les participants afin d'avoir des retours sur les ateliers.

3) Suivi et évaluation de ces actions

A. A long terme

Afin de pouvoir évaluer l'impact global de l'action des prestataires, le comité de pilotage Co&SIA a proposé les indicateurs suivants :

- Nombre de ménages ayant entrepris un jardin en permaculture
- Nombre de jardins en friche
- Nombre de membres dans la communauté des permaculteurs
- Estimation des récoltes et de leur impact sur le pouvoir d'achat des habitants

Ces indicateurs ne sauraient être appréciés sans un certain état d'avancement du projet. En effet, à l'image de l'estimation des récoltes ou du nombre de membre dans la communauté des permaculteurs, il s'agit d'une phase où les habitants ont déjà formé un collectif et entrepris une production alimentaire. Ces mesures sont donc difficilement analysables à l'heure actuelle.

Cependant, des points d'étapes réguliers ont lieu entre le groupement des prestataires et le comité de pilotage Co&SIA afin de s'assurer du bon déroulement du projet et de la réponse aux objectifs fixés. Ces réunions permettent de faire le point sur l'avancement et la pertinence des actions proposées grâce aux observations et ressentis des prestataires. Au dernier point d'étape réalisé en février 2020, il en est ressorti un manque de mobilisation globale des habitants et une nécessité de se coordonner davantage avec le service des réhabilitations.

B. Pour chaque action

Les quatre actions que nous avons décrites ne font pas toutes l'objet d'indicateurs mais sont cependant évaluées lors des points d'étapes.

Par ailleurs, étant donné l'apparition du COVID et le ralentissement généralisé du projet, cela rend difficile leur évaluation à l'heure actuelle.

Action n°1 : Animer des ateliers de jardinage sur les principes de la permaculture

Il n'a pas été établi de critères de réussite en amont pour cette action.

¹⁵ Un exemple d'un atelier de permaculture à distance est disponible en annexe.

Cependant, chaque atelier ayant fait l'objet d'un compte rendu, nous pouvons nous servir de ces traces écrites pour constater les premières tendances.

Durant les deux mois où ont été proposés ces ateliers (janvier-février), le nombre de participants a peu varié. Il s'est formé un noyau dur de participants constitué de 8 à 10 personnes et âgées entre 40 ans et 70 ans.

Lors du dernier point d'étape de février 2020, le jardinier/animateur regrettait la posture de « consommateur » de la part des habitants lors des ateliers. A l'origine, ces ateliers ont été pensés pour permettre un échange mutuel de pratiques entre habitants et non comme une leçon transmissive d'un formateur à ses apprenants.

Concernant les ateliers à distance par mail, seuls quatre participants des ateliers eux ont une adresse électronique. Plusieurs habitants ne possèdent ni adresse mail, ni ordinateur ni téléphone portable. Après entretien avec chacun d'entre eux, j'ai constaté que seulement deux sont actifs de par leurs retours fréquents et le partage de photos de leur jardin. Les deux autres recevant ces mails ne semblent pas les lire régulièrement.

Action n°2 : Accompagner les habitants dans l'aménagement de leur jardin en permaculture

Cette action s'apprécie au regard du nombre de ménages coachés par le jardinier paysagiste. Le bailleur a fixé l'objectif d'accompagner entre 10 et 15 ménages sur l'année. Avant la date du confinement au 17 mars 2020, 8 ménages s'était engagé dans ce coaching. L'objectif n'était donc pas encore atteint à ce stade.

Action n°3 : Organisation de temps forts autour de la permaculture

De même que l'action 1, cette action n'a pas fait l'objet d'indicateurs en amont. Cependant, nous pouvons proposer une analyse quantitative grâce au nombre de participants. Trois temps ont eu lieu depuis septembre 2019 :

- Le 25 septembre lors de l'inauguration du Collect Parc. Ce temps s'est déroulé autour d'un goûter de 16h à 18h et a permis d'échanger sur le projet de coaching et repérer les premières familles volontaires. 10 habitants étaient présents.
- Le 21 octobre : Visite de jardins à Lille avec les SAPROPHYTES et les habitants de la Cité du Pinson afin de montrer à quoi peut ressembler un jardin en permaculture. 5 habitants étaient présents.
- Le 26 octobre : Sortie cueillette plantes sauvages comestibles + atelier de cuisine de la récolte et repas partagé + atelier de pressage de pommes manuellement + création d'un toit en saules coupés. 7 habitants étaient présents.

Pour ces 3 évènements, le constat est unanime. Le nombre de participants est largement insuffisant. On voit que la dynamique engagée ne permet pas l'augmentation des participants, le nombre des visiteurs au temps fort n°3 étant inférieur au temps fort n°1.

Action n°4 : Cette action est aujourd'hui suspendue et n'a pas fait l'objet d'indicateurs.

4) Analyse

A l'évidence, la crise sanitaire liée au COVID 19 a perturbé le déroulement de tout projet sur le territoire national. Mais le fait que les mesures de confinement établies par le gouvernement apparaissent au printemps a spécifiquement contribué à ralentir la dynamique de ce projet basé en grande partie sur des activités liées au jardin.

Les mois de mars, avril, mai, étant une période capitale pour préparer les cultures d'été, nous n'avons pas pu profiter pleinement de ce temps pour accompagner les habitants dans cette période propice.

Outre l'impact de cette épidémie mondialisée, d'autres éléments semblent expliquer les points de réussite ou d'échecs des actions menées.

Concernant le manque de mobilisation des habitants, nous pouvons faire l'hypothèse qu'il y a eu un manque de relai à l'échelle locale pour la communication des temps forts ou des ateliers de jardinage.

Cela peut en partie s'expliquer par l'absence de représentants Sia Habitat. En effet, il n'y a pas eu de services civiques de septembre à octobre 2019. Ces deux mois constitue la période entre la fin de contrat des derniers services civiques à la fin août et la prise de poste des nouveaux arrivants début novembre. On connaît l'importance de ces jeunes dans la mobilisation quotidienne de par leur présence sur site.

On peut imaginer que les trois temps forts organisés durant ces deux mois ont souffert de leur absence. Il semble donc pertinent de s'interroger sur la capacité de SIA à fluidifier davantage ces turn-over pour garantir la dynamique du projet.

Ce défaut de mobilisation peut aussi se justifier par un manque de coordination avec les autres acteurs du quartier. Il semble qu'il n'y ait pas eu de réels dialogues avec la ferme urbaine ou le Collectif parc qui ont pourtant des objectifs communs dans la sensibilisation à l'environnement. En effet, il n'y a pas eu de co-construction d'ateliers ou de partenariat quelconque à l'exception d'un prêt de local pour stocker des outils.

C'est d'ailleurs pour répondre au manque de communication entre acteurs du même territoire que nous avons réuni ces acteurs sous la forme d'un comité opérationnel en juin 2020.

Concernant la posture passive des habitants observée par les prestataires lors des ateliers, on peut s'interroger sur la capacité de l'animateur à permettre ce changement de posture. N'étant pas formé à l'éducation à l'environnement ou plus généralement aux métiers de l'animation, un jardinier paysagiste peut-il avoir les armes et compétences pour accompagner un changement de comportement ?

Cela nous questionne aussi sur notre résistance au changement, d'autant plus dans ce contexte historique. Quel est l'héritage psycho-social de la politique paternaliste des Houillères dans le comportement et mode de vie des habitants.

Dans la même logique, comment la période de l'après mine, caractérisée par un très faible taux d'activité impacte-elle la capacité d'agir des habitants du Bassin minier ?

III) POSTURE PROFESSIONNELLE, TRAVAIL EN ÉQUIPE ET COMPÉTENCES DEVELOPPÉES

1) Intégration et posture professionnelle

A. Une immersion ascendante dans le monde professionnel

Ayant changé de lieu de travail en cours d'année, j'ai eu la chance de bénéficier de deux expériences d'apprentissage distinctes. J'ai d'abord débuté mon poste au siège social sous la responsabilité de Florence MINI, cheffe de projet Co&Sia en charge notamment de la rédaction du référentiel. Cette période constituait avant tout une phase de rencontres et de prises de contact avec mes collègues, partenaires et prestataires. J'ai pu m'imprégner du contexte global de l'entreprise, en termes d'organisation, de partenariats, de méthodes de travail et d'enjeux.

Je me suis également rendu sur le terrain dans les cités minières afin de me présenter auprès des habitants. Dans ces premiers mois, j'ai donc adopté une posture d'observateur dans la structure et de représentant de la SIA auprès des habitants.

De manière générale, j'ai pris le temps de m'imprégner de l'histoire du territoire. J'ai notamment eu la chance de rencontrer et d'écouter le témoignage d'un ancien mineur et de visiter le Terril de Loos en Gohelle.

Après ce temps d'assimilation, j'ai commencé à réaliser une veille en matière de stratégies de mobilisation du public. J'ai aussi commencé à produire du contenu pour le référentiel et participé aux diverses réunions de l'équipe projet Co&SIA.

En janvier 2020, l'équipe projet Co&SIA s'est dissoute avec la finalisation du référentiel et j'ai été muté à la Direction Territoriale de Douai, sous le tutorat de Céline FLEURY, Responsable de Développement social et Médiation.

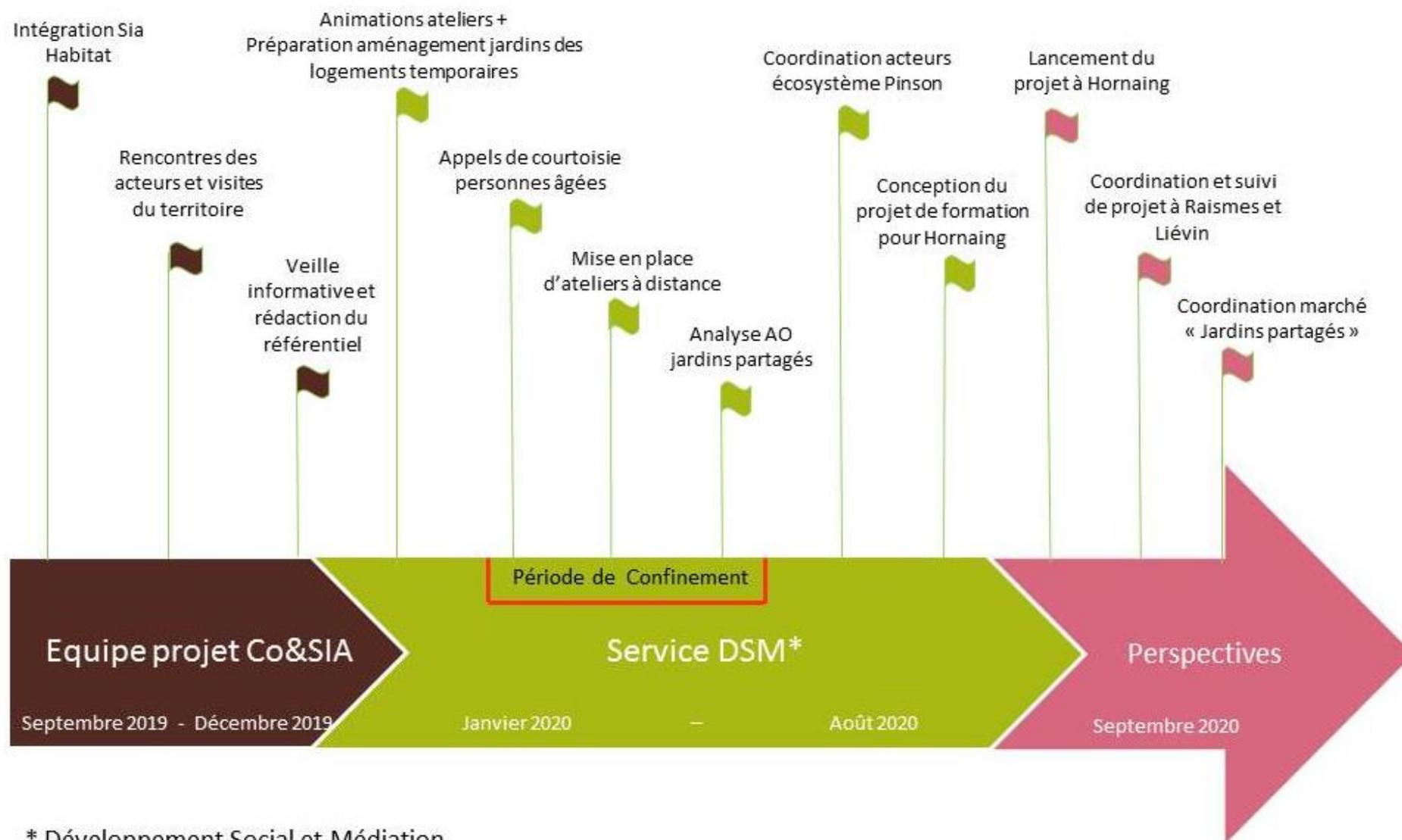
J'ai intégré le service Développement Social et Médiation ce qui m'a permis de découvrir un volet beaucoup plus opérationnel : travail de médiation, suivi de projets de quartiers, préparation d'évènements... .

J'ai notamment été chargé de l'organisation et de l'animation du comité opérationnel avec les acteurs de la cité du Pinson.

C'est aussi dans ce service de proximité que j'ai pu me rapprocher encore plus des habitants, au travers d'une prise de contacts téléphoniques régulière et par l'organisation d'ateliers à distance.

Aujourd'hui à l'été 2020, je considère mon métier de coordinateur sous plusieurs angles : animateur auprès des habitants, référent pour les prestataires et services internes de la Sia Habitat, médiateur de projet pour les élus du territoire,...

Voici une frise chronologique qui retrace mon année d'apprentissage :



* Développement Social et Médiation

B. Une posture innovante mais complexe

Afin de cerner les caractéristiques spécifiques de mon métier de coordinateur, je me suis appuyé sur le schéma des « missions génériques transversales » comme outil d'analyse¹⁶.

En regardant mon activité (cf partie II) au travers de ce schéma, mon poste semble relever essentiellement de la coordination de réseau et du conseil et médiation.

Etant donné que je participe à créer du lien entre acteurs, à faire circuler l'information et à former une interface entre la structure et le public, on peut considérer que ce métier s'inscrit foncièrement dans l'accompagnement d'une politique territoriale.

Par ailleurs, une des spécificités de ce travail de coordinateur est la relation étroite avec les élus et la politique locale. En effet, de par son ancrage territorial et son secteur d'activité, l'entreprise HLM est historiquement liée aux municipalités et EPCI du territoire.

A priori, je ne participe pas à la création de séquences pédagogiques étant donné que la conception et l'animation d'ateliers sont réalisées par les prestataires. La plupart étant certifié en permaculture ou ayant une expérience significative dans ce champ, ce sont eux qui détiennent l'expertise.

Mais dans la pratique, j'échange régulièrement avec Nicolas Selva (le jardinier) sur l'animation et l'accompagnement des habitants : que recherche-t-on ? Comment rendre les habitants moteurs des ateliers ? Comment faire un jardin avec et non pas pour les habitants ?

J'ai également pris le relais sur l'animation comme nous l'avons vu avec la mise en place d'ateliers à distance. La dimension pédagogique dans ce projet n'est donc pas cloisonnée aux seuls prestataires.

Cette absence nette de contours pose donc la question de la responsabilité pédagogique et éducative. A titre personnel, jusqu'où puis-je et dois-je m'impliquer dans ce champ ? Qu'est ce qui relève de mon poste et de celui des prestataires ?

Grâce à la licence CEEDDR, j'ai acquis de solides connaissances en sciences de l'éducation, et cela me permet d'avoir un avis critique sur la dimension pédagogique. Par ailleurs, le groupement n'étant pas formé aux métiers de l'animation et plus généralement aux sciences de l'éducation, il semble que mon profil soit complémentaire pour aiguïser et questionner cet aspect.

Ma fonction d'animateur et ma proximité avec les habitants ajoutent donc une corde à mon arc de coordinateur. Je sens que le public ne me perçoit pas nécessairement comme un représentant du bailleur mais plutôt comme un usager passionné par la permaculture. Cela s'observe au travers des échanges de mails avec certains habitants dont les sujets s'axent autour du jardin et des pratiques agro-écologiques.

Cette appétence de ma part pour la permaculture me renforce dans l'idée qu'il faut obligatoirement avoir un fort intérêt pour la thématique sur laquelle nous travaillons en tant que coordinateur.

¹⁶ Disponible en annexe.

C. Mes ressources méthodologiques

L'essentiel de mon organisation de travail passe par mon outil de planification qui est Microsoft Outlook 2010. Ce logiciel permet aux salariés SIA d'avoir une adresse mail synchronisée avec un calendrier et une liste de contact. Ainsi, on peut retrouver son agenda des semaines/mois à venir détaillant les réunions avec le jour, l'heure, les membres etc... sur l'ordinateur ou le téléphone portable. Cet outil centralisateur permet d'avoir une vision à court et long terme des tâches et des différents projets en cours et à venir. J'utilise le calendrier de cette application comme un rétroplanning simplifié. Par exemple, si je dois animer une réunion, j'édite une tranche horaire le lundi matin « préparation de réunion » avant d'inscrire une tranche « réunion » pour le mardi. De manière générale, je considère que j'étais globalement autonome dans mes tâches. Si j'ai des questions ou des doutes, je sais pouvoir compter sur ma tutrice afin qu'on les éclaircisse ensemble.

Par ailleurs, je me suis souvent appuyé sur mes cours pour préparer et animer les réunions, pour concevoir le projet de formation des jeunes en situation d'exclusion ou encore pour préparer des ateliers permaculture.

2) Travailler en équipe

A. Equipe projet Co&SIA

Durant la première partie de mon alternance, j'ai intégré l'équipe projet Co&SIA aux côtés de Florence Mini, ma tutrice et responsable du développement social, et Richard Defretin, responsable Recherche et Innovation. La communication avec Florence a été facilitée dans la mesure où nous partageons le même bureau. Cela a permis des échanges fluides et spontanés, par exemple sur mes contributions au référentiel Co&SIA.

Nous avons des réunions d'équipe régulièrement, la plupart du temps informelles autour de l'avancée de Co&SIA et du volet permaculture. Ils m'ont directement intégré dans l'équipe en me demandant mes avis et opinions sur des problématiques diverses.

J'ai également participé à un comité de Pilotage Co&SIA aux côtés des directeurs généraux délégués. J'étais autonome dans la plupart des mes tâches et Florence me guidait en cas de besoin. Elle me donnait quelques tâches concrètes à faire comme des comptes rendus, mais je travaillais essentiellement sur une veille en matière de mobilisation citoyenne.

B. Equipe Développement Social et Médiation (DSM)

L'équipe Développement Social et Médiation que j'ai intégré en janvier 2020 se compose de

- Céline Fleury, responsable de service et ma tutrice professionnelle
- Ibrahim Touré, chargé de mission développement social urbain
- Isabelle Peier, médiatrice
- Sacha Petiaux, médiateur,
- Moi-même, chargé de mission innovation sociale
- Raphael Feham, service civique

Au sein de ce service, j'ai pu découvrir une nouvelle méthode de management. Toutes les semaines, nous avons des points d'équipes pour passer en revue les projets en cours.

Cette réunion hebdomadaire permettait d'avoir une vision globale du service, notamment avec des enjeux de médiation qui dépassait purement le projet permaculture.

Dans le cadre de mes missions, je collaborais peu avec les médiateurs qui s'employaient le plus souvent sur le terrain à la gestion de conflits. Je travaillais un peu plus régulièrement avec Ibrahim Touré en charge de la notification de marchés avec les prestataires et en lien étroit avec les communes pour la mise en place d'actions sociales : description, suivi, bilans, budget... .

Par exemple, nous nous entretenons pour traiter de la mise en place d'animation au Tiers Lieu, de la budgétisation des actions des prestataires, ou encore pour comparer nos analyses sur les réponses aux appels d'offres comme celui autour de la création de jardins partagés.

J'ai apprécié l'aspect très « opérationnel » de Céline dont le poste est centré sur de la gestion de projets. Bien que le rythme soit soutenu et tributaire de l'aval des mairies, cela permet d'avoir une vision relativement nette des échéances à venir, hors périodes électorales.

C. Confinement, télétravail et opportunités

Dès les premiers jours de mon arrivée, mon employeur m'a fourni du matériel informatique contenant un ordinateur, souris, clavier, et téléphone portable. Ainsi, dès le début du confinement, je possédais un équipement adapté au télétravail.

La présence à la direction territoriale étant proscrite pendant le confinement, je travaillais chez moi dans une pièce de type bureau. Nous faisons des réunions d'équipe une fois par semaine via l'outil de visio-conférence ZOOM.

Cette période de crise a demandé une capacité d'adaptation de la part de la structure et de tous les salariés. De manière générale, j'ai restreint mon temps de travail du projet permaculture pour contribuer à une action sociale spécialement dans le cadre du confinement. L'objectif était de réaliser un appel de courtoisie auprès des aînés de plus de 75 ans de plusieurs cités minières pour s'assurer de leur état, rompre l'isolement pour certains et échanger sur les problématiques auxquelles ils pouvaient être confrontés : mobilité, solitude, achat alimentaires, pharmacie... .

Cette nouvelle mission de m'a permis de découvrir une fonction davantage de médiateur que de coordinateur. Chaque semaine, j'appelais les mêmes personnes âgées pour me renseigner sur leurs besoins afin de les diriger vers d'éventuels services, internes ou externes.

Cependant, grâce à ces appels de courtoisie, j'ai rencontré des locataires passionnés par le jardinage sur la base de pratiques agro-écologiques. J'ai pu identifier un certain nombre de « permaculteurs » et pu convenir d'une rencontre avec eux après la crise sanitaire pour visiter leur jardin.

Il est possible que nous les invitions aux prochains évènements autour de la permaculture.

3) Compétences acquises

A. Les compétences techniques

Durant cette année, j'ai développé un certain nombre de compétences techniques. En premier lieu, j'ai pu m'exercer à la préparation et la conduite de réunion. Dans le cadre de la coordination avec les acteurs de la Cité du Pinson, j'ai préparé en amont ce rendez vous sur une base de 14 participants et je l'ai animé par visioconférence. J'ai donc mis en pratique mes acquis de l'UE5 sur la conduite de réunion, mais au travers d'un outil de communication à distance, en l'occurrence ZOOM.

J'ai aussi acquis une compétence en montage de projet. Dans le cadre d'un projet annexe, j'ai dû réfléchir et proposer un projet de formation à la permaculture au jardin pour des jeunes déscolarisés. Cela m'a permis de consolider mes acquis de l'UE 6 (Montage de projet).

Par ailleurs, j'ai renforcé ma capacité d'analyse et de synthèse. Que ce soit dans la rédaction du référentiel CO&SIA, la rédaction de fiches projets ou dans mon analyse des réponses à l'appel d'offre pour la mise en place de jardin partagés, j'ai développé cette capacité à cibler l'essentiel et synthétiser les informations.

L'animation d'un atelier permaculture en présentiel et des autres à distance m'a également permis de m'exercer au métier d'animateur. Au travers la préparation de ces temps, je me suis documenté ce qui me permet d'avoir des bases solides en terme d'agro-écologie.

Enfin, bien qu'elle soit moins technique et saisissable que les précédentes, je considère la connaissance du rôle des partenaires institutionnels comme une compétence à part entière, essentielle dans la coordination de tout projet.

B. Les softs skills

Les softs skills ou compétences comportementales relèvent davantage du savoir-être que du savoir-faire. Cette année, il a fallu s'adapter aux mesures de la crise sanitaire à la fois en terme de méthodologie, de pratiques (télétravail, visioconférence) mais aussi en terme d'activité. C'est dans ce contexte que j'ai pu développer ma capacité à gérer les imprévus, notamment en adaptant les ateliers permaculture en format numérique.

La capacité à créer une dynamique de groupe est aussi primordiale pour un coordinateur. Au travers de mes échanges réguliers avec les prestataires, je participe à impulser un élan continu dans le projet.

L'animation des ateliers permaculture et ma posture moins formelle de passionnée de permaculture avec les habitants a développé mon intelligence relationnelle. Cette compétence me semble fondamentale lorsque l'on travaille sur des territoires fragilisés.

Mais je pense que le facteur le plus déterminant pour la réussite d'un tel apprentissage reste la capacité d'intégration. Que ce soit avec l'équipe projet Co&SIA, le service Développement Social et Médiation, les habitants ou les prestataires, j'ai dû faire preuve d'observation et d'écoute ce qui m'a permis de bien cerner les enjeux du territoire.

C. Capitaliser sur l'expérience

Ces acquis me permettent de capitaliser pour la mise en place de projets futurs en tant que coordinateur. A titre d'exemple, j'ai dû concevoir un nouveau projet autour de la permaculture sur une autre commune pour septembre 2020.

En partenariat avec le centre social de la cité Heurteau de la ville d'Hornaing, nous proposons une formation à des jeunes en situation d'exclusion sur la permaculture au jardin¹⁷. En échange d'une rémunération, ces jeunes pourront aider les habitants du quartier volontaires à aménager leurs jardins sur les principes de la permaculture.

Cela permet une montée en compétence des jeunes du quartier, une amélioration du cadre de vie des habitants tout en favorisant le lien intergénérationnel.

J'ai pu m'appuyer sur mon expérience de Raismes pour penser les différentes composantes du projet : contenu pédagogique, choix de l'intervenant, moyens, partenariat... .

J'en ai discuté avec Nicolas Selva qui m'a exprimé son fort intérêt et son expérience dans la formation de jeunes en situation d'exclusion. Nous avons convenu qu'il serait le formateur et l'accompagnateur de ces jeunes tout au long du projet. Notre collaboration antérieure sur la cité du Pinson constitue notamment un socle commun sur lequel nous pouvons nous appuyer pour mener ce projet.

IV) RÉPONSE A LA PROBLÉMATIQUE

Les parties que nous avons développées au cours de ce mémoire nous permettent d'avoir des éléments de réponse à notre problématique. Pour rappel, elle est la suivante : Dans quelles mesures un organisme HLM peut-il porter un projet d'EEDD sur un ancien site minier ?

Chercher la compétence EEDD et la coordonner

En premier lieu vient la question du besoin de compétence. Une entreprise sociale pour l'habitat ne relève traditionnellement pas du champ de l'éducation à l'environnement et induit nécessairement un besoin en prestations extérieures comme c'est le cas avec le groupement permaculture pour Sia Habitat. Mais l'appel à un prestataire ne suffit pas à lui seul à assurer le succès du projet.

Comme nous l'avons vu, une mauvaise communication des services et un manque de concertation entre les acteurs d'un projet de quartier peuvent déboucher sur une incohérence, comme cela fut le cas autour du terrassement en macadam au Tiers Lieu.

Cela nous ramène au besoin de coordonner les prestataires avec l'ensemble des acteurs locaux mais également avec les services internes de l'entreprise. Comme nous l'avons vu avec l'absence de poste de services civiques dans une période où leur présence était cruciale, il y a un réel besoin d'intégrer nos prestataires aux décisions de l'entreprise dans une certaine mesure. Il faut qu'ils aient les moyens nécessaires pour mener à bien le projet surtout s'il s'inscrit dans un projet global comme dans le cas d'opérations de réhabilitation.

¹⁷ Fiche projet disponible en annexe.

De manière générale, les services et le nombre de salariés étant plus conséquents dans les HLM que pour les structures associatives, le besoin de coordination s'en trouve renforcé.

Cela pose donc la nécessité d'une personne dédiée capable de garantir cette fluidité dans une structure comme Sia Habitat.

Par ailleurs, nous avons vu que la gestion de projet de développement social est une activité pratiquée voire courante dans le service DSM¹⁸. Mais le fait d'avoir une personne en interne formée à l'EEDD paraît indispensable pour suivre et coordonner des projets dans ce champ.

Sinon, comment s'assurer de la pertinence des actions engagées par les prestataires dans un projet d'accompagnement à la Transition Ecologique ? La stratégie éducative est-elle adaptée au public ? Comment estimer le nombre d'interventions nécessaires ?

Aussi, nous avons bien vu que la conduite et l'évaluation de ce projet permaculture ne se sont pas faites de manière linéaire. Le transfert de ce projet de l'équipe projet Co&SIA à la Direction Territoriale de Douai pose question sur la continuité du suivi.

Capacité d'adaptation et évolution des pratiques

Une structure HLM doit donc réviser son fonctionnement et adapter ses pratiques pour être en capacité de proposer un projet d'EEDD. Nous avons vu que Sia Habitat a déjà amorcé un changement de pratiques par le développement de son mode projet dans le cadre de Co&Sia, en formant ses propres salariés à la permaculture, ou en créant de nouveaux postes comme le mien qui répond au besoin de la personne ressource.

Par ailleurs, les projets pouvant être impactés à tout moment comme lors de la crise sanitaire, il convient d'avoir une capacité d'adaptation.

En cela, la structure a su profiter de l'arrêt momentané des projets en cours pour s'orienter vers un accompagnement nécessaire des plus fragiles. Mais son organisation verticale peut parfois mettre en évidence un manque de souplesse qui perturbe la reprise des projets. A titre d'exemple, l'entretien post-confinement du jardin du Tiers Lieu s'est confrontée à la lenteur de l'autorisation de la direction.

De toute évidence, un changement de mode de fonctionnement pour une structure historique et conséquente comme SIA (plus de 600 collaborateurs) ne peut se faire que sur un temps long.

A titre d'exemple, une plateforme numérique pour travailler sur le mode projet a été développée spécialement pour l'entreprise.

Aujourd'hui, peu de collaborateurs l'utilisent et il est légitime de se questionner sur l'accompagnement de ces nouvelles pratiques.

L'ancrage territorial des HLM comme une opportunité

Les HLM travaillent étroitement avec les municipalités notamment dans le cadre d'actions sociales sur les territoires en Politique de la Ville. Cette proximité avec les acteurs politiques en font un

¹⁸ Développement Social et Médiation

avantage considérable dans la gestion de projets en EEDD. En effet, cette culture partagée est déjà un prérequis, un levier facilitant les échanges entre acteurs pour mettre en place des projets. A Raismes, la proximité du bailleur avec la mairie et la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut ont facilité l'émergence d'initiatives locales comme c'est le cas avec le Collect'parc qui est le fruit de leur collaboration.

On peut donc miser sur le fait que les sociétés HLM de manière générale ont les capacités « partenariales » suffisantes à la mise en place de projets d'EEDD.

Une posture spécifique du coordinateur de projet en HLM

Ainsi, le métier de coordinateur de projets d'EEDD d'un organisme HLM ne peut être comparé à celui du secteur associatif. Etant représentant de l'organisme HLM, ses rapports avec les acteurs du territoire sont nécessairement différents. Cela pose d'ailleurs la question de la posture du coordinateur auprès du public, étant les locataires des HLM.

Il doit s'interroger sur son rapport avec les habitants dans le cadre de projets d'EEDD. Employé par une structure HLM, peut-il s'affranchir de la relation traditionnelle bailleur-locataire ? Cette dernière n'est-elle pas en contradiction avec l'objectif d'émancipation promu par l'éducation à l'environnement¹⁹ ?

Là aussi, ce changement de posture peut être tributaire de la conception portée par la structure. A travers la démarche Co&SIA, Sia Habitat adopte un changement de regard sur ses locataires en passant du « client » à « l'habitant ». Ce changement de paradigme de la part de mon employeur m'a moi-même permis d'adopter une posture plus légère avec les habitants, de jardinier à jardinier, d'usager à usager.

Etudier la résistance au changement

Les anciens sites miniers sont marqués par des politiques paternalistes qui peuvent avoir un impact sur les comportements et modes de vie des habitants. Sur ces territoires en particulier, il semble important d'avoir une réflexion de l'ordre psycho-sociologique afin d'identifier les freins et leviers à la mise en place de projets d'éducation à l'environnement.

A mon sens, cet aspect plus théorique et moins opérationnel conditionne tout autant la réussite d'un projet.

Ainsi, on revient à la question de la compétence et à la nécessité de « faire de l'éducation à l'environnement ». Dans le projet permaculture, la dimension éducative semble peu abordée par les prestataires qui sont pour la plupart des professionnels de la conception paysagère.

Cela soulève la question d'inscrire ce critère de compétence dans les futurs appels d'offres.

Par ailleurs, cette résistance au changement semble aussi résider au sein même de Sia Habitat par sa difficulté d'inscrire le mode projet dans sa culture d'entreprise.

¹⁹ Belaidi, N. (2019, 1 octobre). *Présentation L'éducation à l'environnement critique : un outil d'analyse des rapports sociaux* <https://journals.openedition.org/droitcultures/5438>

Une assise budgétaire confortable

Nous n'avons volontairement pas abordé l'aspect budgétaire dans ce mémoire étant donné que le financement du logement social relève d'un certain degré de complexité.

Brièvement, il existe trois enveloppes distinctes pour financer des projets comme celui de la Cité du Pinson : un budget d'actions sociales ; un budget pour les cités situées dans les quartiers en Politique de la Ville (QPV) et un budget Co&SIA qui est alloué aux cités minières ciblées par l'ERBM.

Ces trois budgets permettent d'avoir une certaine flexibilité dans la mesure où ils peuvent être complémentaires pour le financement d'un projet.

A la différence d'une association tributaire de subventions, une entreprise sociale pour l'habitat telle que la SIA est dotée d'un capital propre ce qui lui permet une marge de manœuvre considérable.

Ceci étant, il est fréquent que des subventions ou dispositifs spécifiques soient sollicitées pour rajouter des moyens supplémentaires.

CONCLUSION

Cette année d'alternance au sein de la structure de la Société Immobilière de l'Artois a été particulièrement riche en termes d'apprentissage. Grâce à mon intégration dans l'équipe projet Co&SIA et dans le service Développement Social et Médiation, j'ai pu découvrir et me former à la gestion de projets.

Par ailleurs, cette année a été marquée par la crise sanitaire exceptionnelle liée au COVID 19. Le projet permaculture de la Cité du Pinson a été fortement impacté en raison de l'apparition des mesures sanitaires au printemps, saison propice pour le jardinage.

Au travers de ce mémoire et de la description de mon poste, on comprend que le métier de coordinateur de projets en éducation à l'environnement est relativement nouveau pour ce type de structure. Cependant, il peut prétendre à se développer davantage dans la mesure où les politiques territoriales semblent s'ancrer de plus en plus dans l'accompagnement à la Transition Ecologique.

En effet, les organismes HLM semblent avoir un rôle majeur à jouer dans cet accompagnement sur les territoires les plus fragilisés. Leurs moyens financiers, leurs compétences en gestion de projets et la proximité avec les acteurs du territoire leur confèrent une capacité certaine à porter des projets dans le champ de l'éducation à l'environnement.

Cependant, des changements de pratiques et plus globalement un requestionnement du mode de fonctionnement de ces structures semblent nécessaires pour répondre au type d'enjeu que porte Sia Habitat aujourd'hui : faire du Bassin minier un pionnier en matière de Transition Ecologique.

BIBLIOGRAPHIE/WEBOGRAHIE

Baudelle, G. (1994). Le bassin minier du Nord -Pas-de-Calais après le charbon ; la difficile gestion de l'héritage spatial. *Hommes et Terres du Nord*, 1(1), 3-12.

Belaidi, N. (2019, 1 octobre). *Présentation L'éducation à l'environnement critique : un outil d'analyse des rapports sociaux* <https://journals.openedition.org/droitcultures/5438>

GRAINE ARA. *Les outils « Ecocitoyenneté des adultes : accompagner le changement ».*
<https://www.graine-ara.org/les-outils-ecocitoyennete-des-adultes-accompagner-le-changement>

Héritage culturel | Bassin minier Patrimoine mondial. (2015, août 11). Consulté à l'adresse <http://www.bassinminier-patrimoinemondial.org/heritage-culturel/>

Logement social (HLM) : définition, catégories, financement, attribution, acteurs. (2020, avril 29). Consulté à l'adresse <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/logement-social-hlm-definition-categories-financement-attribution-acteurs>.

Mission Bassin Minier. (2008). *L'habitat minier en Région nord - pas de calais HISTOIRE ET ÉVOLUTION 1825-1970 TOME I.*

P. (2019, 7 novembre). *Débuter en permaculture : comprendre les bases du concept.* Permaculture Design. <https://www.permaculturedesign.fr/debuter-la-permaculture/#ethiques>

Pas-de-Calais. (2000). *Histoire d'un Renouveau*
Consulté à l'adresse [Pas de Calais. Histoire d'un Renouveau](#)

Jean-Jacques Sourdeau, & Philippe Buniowski. (2010). *Les mineurs polonais de Vicoigne* (Broché éd.). Bouvignies, France : Editions Nord Avril.

Squelette, R. (2017). *Une histoire minière aux conséquences encore présentes.* Consulté à l'adresse <https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?-histoire-miniere->

ANNEXES

| | |
|---|-----------|
| ANNEXE 1 : Ma fiche mission détaillée..... | 37 |
| ANNEXE 2 : Programme des ateliers permaculture du mercredi..... | 43 |
| ANNEXE 3 : Compte rendu de l'atelier du 19 février | 44 |
| ANNEXE 4 : Affiche de la Fête des plantes du 4 avril | 46 |
| ANNEXE 5 : Atelier permaculture à distance du 3 juin | 47 |
| ANNEXE 6 : Schéma des missions génériques transversales du coordinateur en EEDD..... | 50 |
| ANNEXE 7 : Fiche projet « Formation des jeunes en situation d'exclusion à la permaculture au jardin »..... | 52 |

Annexe 1 : Ma fiche de mission détaillée

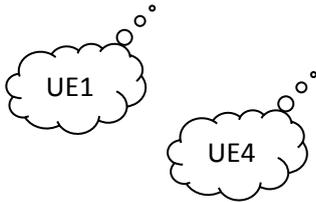


Lettre de mission Martin BARBARAS - Chargé de mission innovation

1. Education à la Permaculture

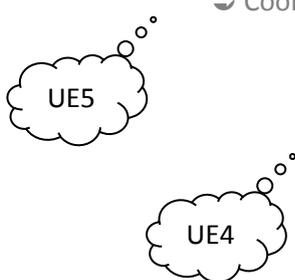
L'expérimentation se déroule sur les sites de Liévin Genettes et Raismes Pinson. Les deux sites peuvent être traités par une approche similaire, ou pas.

- Ecosystème
 - ➔ Communiquer



- S'assurer de la pertinence des actions Sia Habitat au regard des actions locales (dans les Maisons de quartier, les CCAS, ...)
- Coordonner les différents acteurs, par une information régulière, éventuellement informelle, et une information plus « institutionnalisée » : intervention en comité de pilotage ville, etc.

- Prestataire
 - ➔ Coordination, suivi et collaboration prestataire



- Rendez-vous réguliers et travail collaboratif avec le prestataire sur le terrain
- Points d'avancement à déterminer (retour hebdomadaire et mise en commun des différentes expériences, individuelles, de terrain)
- Validation des échéances
- Participation à la définition d'actions potentielles
- Participation à la création des supports (communication & pédagogie)

- Habitants
 - ➔ Méthodologie



- Proposer une méthode de mobilisation
- L'expérimenter, en lien avec le prestataire
- La formaliser

➤ Pratique



- Repérer les early adopters et favoriser la transmission de leur savoir
- Relayer l'action du prestataire dans le jardin pédagogique et en coaching individuel
- Accompagner les habitants



- Modélisation et benchmark
 - Ecrire, décrire et formaliser les expériences
 - Assurer la rédaction d'un « journal de bord »
 - Assurer une veille « innovation »

2. Education à l'Alimentation

La permaculture pourra mener (spontanément et simultanément) à la pratique culinaire. Nous savons que les habitants sont demandeurs. Ces ateliers sont à co-construire avec les habitants (voire avec le prestataire permaculture, de temps en temps)



- Organisation d'ateliers
 - Toute action est effectuée de manière coordonnée et concertée : vérifier qu'elle n'existe pas déjà dans une autre structure (exemple Maison de Quartier), vérifier que l'expérimentation n'a pas déjà été menée au sein de Sia Habitat,...
 - Constituer l'équipe-projet alimentation et organiser ses réunions
 - Lister les besoins logistiques en lien avec le chargé de mission DSU
 - Vérifier l'aspect « légal »
- Lancement de l'atelier
 - Lancer un atelier test
 - Le préparer avec les habitants
 - L'évaluer avec les habitants (qu'est-ce qui a plu ? Qu'aurait-il été préférable de faire ?)
- Pérennisation de l'atelier
 - Etablir un prévisionnel (d'occupation du lieu, de recettes,...)
 - Envisager l'importance de la production et définir sa destination

- Eventuellement, définir les partenariats nécessaires
- Les négocier
- Amorcer la réflexion autour d'un nouveau modèle économique



- Modélisation
 - Ecrire, décrire et formaliser les expériences
 - Assurer la rédaction d'un « journal de bord »
 - Assurer une veille « innovation »

3. Témoignages

La parole des habitants est fondamentale, tout au long de l'expérimentation (Habitant Au Cœur de Tout). Elle constitue un vecteur de transmission et « d'incitation » des autres habitants, non-négligeable.

- Faciliter le lien atelier permaculture/atelier d'expression
- Faciliter le lien atelier culinaire/atelier d'expression

4. Micro-projets



- Concevoir un micro-projet
 - Définir les objectifs
 - Vérifier la faisabilité
 - Prévoir le budget
 - Rédiger le cahier des charges
- Rechercher les financements
 - Cibler les financeurs potentiels
 - Préparer le dossier de demande de subvention/participation
 - Suivre la demande
 - Si subvention : gérer la procédure administrative a posteriori



- Constituer l'équipe-projet
- Mettre en œuvre le projet

5. Inter-cités

Un micro-projet peut permettre l'échange entre les habitants des deux cités cibles.

Des liens sont à établir entre les deux villes, avec les personnes en service civique.

6. Les liens en interne

Il sera intéressant de rencontrer et de définir éventuellement un mode d'échange d'information avec :

- L'Unité Territoriale de Valenciennes :
 - Essentiellement Marie Grangé, Responsable et Régis Fauchois, Gestionnaire Secteur
- La Direction Territoriale de Douai
 - Céline Fleury, Responsable Développement Social et Médiation, Ibrahim Touré, Chargé de Mission DSU, Isabelle Peier, Médiatrice, et d'une manière plus globale, l'équipe projet Raimes Pinson (patrimoine, clientèle,...)
- Raphaël et Jérémy, en service civique
- L'Unité Territoriale de Lens :
 - Essentiellement Baptiste Poly, Responsable et Christophe Dombrowski, Gestionnaire Secteur
- La Direction Territoriale de Oignies
 - Ali Ousskou, Responsable Développement Social et Médiation, Jean Happiette, Chargé de Mission DSU, Christopher Rigaud, Médiateur, et d'une manière plus globale, l'équipe projet Liévin Genettes (Fabien Vanoise, chargé d'opération,...)
- Paul qui est en service civique
- Maël Hatte peut être un véritable relais
- Au siège :
 - L'équipe Co&SIA
 - Maxence Bar (permaculture)
 - Le service juridique et marchés
 - Anthony Marécat (responsable gestion locative)
 - Le service communication

7. Les sujets en stand by

Ces sujets pourront être abordés au fil de la mission de Martin mais sont pour l'instant en stand by afin qu'il prenne ses marques et se concentre sur les priorités ci-dessus énoncées.

- Villes en transition et zéro déchet
- HACTIVE
 - ➡ Le dispositif HACTIVE (l'Habitant Au Cœur de Tout Insertion Vers l'Emploi) vise à répondre aux objectifs de **performance locative** : optimiser notre gestion et ainsi améliorer les indicateurs de gestion locative (diminuer la vacance, diminuer les impayés et diminuer les troubles de voisinage), et aux objectifs de **performance citoyenne** : permettre aux habitants de se sentir reconnus dans la cité et leur permettre de devenir acteurs de leur quotidien.

HACTIVE est un dispositif de **coaching** qui a pour objectif d'accompagner des personnes dans l'accomplissement de projets.

Dans un contexte de chômage important (33% sur la cité du Pinson par exemple), la priorité est donnée aux personnes désireuses de retrouver un emploi ou d'accéder à un premier emploi, ou au moins à une formation qualifiante.

Néanmoins, HACTIVE doit permettre également à des personnes d'être accompagnées sur des projets personnels ou permettre de résoudre des problématiques identifiées (sociales, économiques, santé, mobilité...) permettant ainsi aux personnes de trouver ou retrouver une place dans la cité.

Le dispositif est suivi par les Directions Territoriales. Martin assurera le suivi global. En d'autres termes, il mutualisera les informations, il consolidera les données, veillera au respect des clauses et objectifs du marché. Il sera coordonnateur HACTIVE.

8. Posture

Martin, dans la cité et devant les différentes instances/institutions, représente le bailleur. Par conséquent, son discours est adapté aux différentes situations ou sollicitations. Une certaine réserve peut être de mise.

9. Infos pratiques

Le bureau de Martin est basé au siège de Sia Habitat à Douai. Cependant, pour exercer sa mission, il sera amené à se rendre à Raimes, cité du Pinson, Liévin, cité des Genettes voire Méricourt, Hornaing ou toute autre cité en lien avec le process Co&SIA.

Annexe 2 : Programme des ateliers permaculture du mercredi



Avec le soutien de SIA Habitat
et la participation de Nicolas Selva, Les Sapro-
phytes, Mélanie Lavigne et Antoine Mayot

Jérémy/ 06 11 02 94 54

Raphaël/ 07 89 07 05 72

Plus d'informations

L'atelier du 23

23 rue Casimir Périer



Les Mercredis du 23 !

Rendez-vous à 14h
à l'atelier du 23, rue Casimir Périer

Au programme

JANVIER

Mercredi 8 janv.

Dessin du jardin du 23

Mercredi 15 janv.

Balade en forêt, à la récolte de boutures!

Mercredi 22 janv.

Plantation d'une haie

Mercredi 29 janv.

Atelier tressage de saule

FEVRIER

Mercredi 5 févr.

Atelier paillage et compost

Mercredi 12 févr.

Plessage de noisetier et réalisation de bordures

Mercredi 19 févr.

Atelier culture de champignons

Mercredi 26 févr.

Surprise concoctée par Jérémie et Raphaël

MARS

Mercredi 4 mars

Les greffes de fruitiers

Mercredi 11 mars

Surprise concoctée par Jérémie et Raphaël

Mercredi 18 et jeudi 19 mars

et Mercredi 25 et jeudi 26 mars

Chantier participatif autour de la construction
d'une serre pour le jardin du 23!

Annexe 3 : Compte rendu de l'atelier du 19 février 2020



Pour le renouveau du Bassin minier



Atelier permaculture du 19 février 14H-16h00 Culture de champignons

Présents : Martin BARBARAS, Yves Olivier Evin, Raphael FEHAM, Nicolas SELVA

Habitants : 8 adultes et 3 enfants

1. Déroulement

L'atelier est animé par Yves Olivier, apiculteur, champignonniste et membre du collectif des Saprophytes. Cette animation se réalise en intérieur et se consacre à la culture de pleurotes. L'animateur a ramené un sac de culture de champignons en démonstration, des caisses en plastiques, de la paille trempée, du mycélium de pleurotes et des sacs plastiques de type congélation.

Yves Olivier introduit l'atelier en se présentant et réalise un tour de table dans lequel il nous questionne sur notre rapport aux champignons.

Il développe ensuite sur ce qu'est un champignon, la manière dont il se forme et évolue.



Nous préparons ensuite le matériel de culture et constituons des binômes. Chaque participant a une caisse devant lui qu'il partage avec son voisin d'en face.

Chaque binôme remplit sa caisse de moitié avec de la paille trempée, en y ajoutant le mycélium préalablement émietté. Certains habitants ajoutent même du marc de café fraîchement consommé.



Une fois la préparation bien mélangée, nous remplissons les sacs plastiques que nous allons nouer puis percer afin de permettre aux champignons de sortir. Les sacs de culture sont prêts.

Yves Olivier nous explique alors le processus à respecter pour les prochaines semaines qui nous permettra de récolter chez nous les pleurotes que nous avons « semer ». Certains sacs restent au Tiers Lieu pour l'expérience.



2. Constats, pistes et réflexions

Le matin de l'atelier, une session de Porte à Porte a été réalisée en ciblant les adresses des logements dont les jardins avaient été repérés en friche (environ une trentaine) afin d'inviter de nouvelles personnes aux ateliers. Sur les 50 habitants rencontrés lors de cette matinée, aucun n'est venu.

L'animation s'est faite dans un climat convivial mais relativement agité, avec certaines difficultés pour l'animateur d'être écouté.

Les trois enfants ont participé environ pendant une vingtaine de minutes avant de vaquer à d'autres occupations. Cela repose la question d'une animation spécialement pour les enfants.

Annexe 4 : Affiche Fête des plantes du 4 avril



Samedi 4 avril LA FÊTE DES PLANTES !

bienvenue à tous, à partir de 14h

AU PROGRAMME

Dès le mercredi 18 et jeudi 19 mars, rendez-vous à l'atelier du 23 pour préparer l'événement, semer, bouturer, déambuler repérer, se rencontrer...
Chou
Dobermann
... en vue de la fête des plantes le 4 avril!
RDV à l'atelier du 23, à partir de 14h

Venez parrainer des plantes, des boutures, découvrir le monde des végétaux, nous raconter votre jardin, en partageant un goûter!

plus d'informations : à l'atelier du 23, rue Casimir Périer
ou contacter les Saprophytes 03 20 14 52 51,
contact@les-saprophytes.org



Annexe 5 : Atelier permaculture à distance du 3 juin 2020

Bonjour chers habitants,

J'espère que tout va bien pour vous et surtout que vous n'avez pas aussi soif que votre jardin. Après avoir longuement réfléchi à de nouveaux thèmes d'ateliers, j'ai pensé que l'on pourrait s'intéresser de plus près aux plantes sauvages comestibles qui nous entourent. Je vous propose que ces plantes fassent l'objet des ateliers à venir. Qu'en pensez-vous ?

Aujourd'hui, nous allons parler d'une plante que nous voyons souvent... (suspens.. ah bin non, je l'ai marqué dans le titre).

Dans la famille des astéracées, je demande.. le pissenlit : On commence très fort ! Dans le pissenlit, tout se mange ou presque : feuilles, bouton, racine, fleurs... Mais comment et quand le cueillir ? Comment se forme-t-il ? Tiens, c'est vrai qu'il y a aussi la boule de poil grise que l'on s'amuse à souffler étant petit. C'est mangeable ça aussi ? Elle arrive à quel moment ?

Après germination, la graine donne naissance à ces feuilles dentées que l'on repère souvent dans nos jardins. Une tige se forme alors et le bouton floral apparaît pour s'ouvrir et permettre **l'inflorescence**. En fait, cette petite étoile jaune ne constitue pas une fleur mais tout un ensemble de fleurs (plus de 100). Une fois ces fleurs fécondées, le bouton va se refermer pour s'ouvrir à nouveau et passer au stade de **l'infrutescence**. Les fruits se trouvent dans la petite boule de poil grise que l'on connaît. En fait, chaque fruit (ou graine) est rattaché à une petite tige de poil pour pouvoir s'envoler, grâce au souffle des enfants, et donner naissance à de nouveaux pissenlits.

L'histoire de la vie, ce cycle éternel...

Les feuilles



Le bouton floral



L'inflorescence



L'inflorescence se referme, on commence à apercevoir les poils



L'infrutescence : On aperçoit les fruits entre les tiges de poils. Le vent leur permettra de se propager pour donner de nouveaux pissenlits.



Bon c'est très bien tout ça mais **quelles sont ses propriétés ? comment le mange-t-on ?**

C'est une plante très intéressante pour l'apéro car elle stimule la digestion, le foie et les reins. C'est un remède apprécié pour lutter contre les rhumatismes, arthrite, calculs rénaux ou problèmes digestifs. Cependant, comme toute plante sauvage, il faut faire attention au **lieu de cueillette**.

Il faut éviter de les cueillir à proximité des routes ou sur des champs fertilisés à base de produits chimiques..

Il y a 1000 manières de le manger (enfin je dis ça mais je n'ai pas compté). On peut consommer les fleurs et les feuilles crues en salade, cuites, en confitures... Il semble que la star soit le bouton floral. Il est très apprécié parce que très tendre. Un des classiques pour le cuisiner, c'est de le faire mariner comme des câpres ou simplement revenu à la poêle (ça fond dans la bouche). On peut aussi manger les racines en les faisant cuire à la poêle assez longtemps pour diminuer l'amertume. On évitera cependant de manger le pissenlit à son stade infrutescent, ses poils ne sont pas le plus agréable en bouche...

Voici quelques recettes à essayer à la maison :

[La salade de pissenlits aux lardons](#)

[La confiture de pissenlit : La cramailote](#)

[Les câpres de pissenlit](#)

Vous pouvez aussi demander à **Felipe**, il en cueille régulièrement depuis longtemps dans la forêt de Raimes. J'ai hâte que tu nous donnes tes petites astuces pour les cuisiner. Quand les conditions les permettront, on ira en cueillir tous ensemble pour les préparer à l'atelier du 23.

En attendant la semaine prochaine, je vous laisse avec cette belle photo. Nous ne sommes pas les seuls à se régaler avec le pissenlit...



Bonne semaine et bonne permaculture à tous,

Martin,



Martin BARBARAS

Assistant Projets Développement Social Urbain

Direction Territoriale de Douai

martin.barbaras@sia-habitat.com

Tel: 03.27.93.05.80

Mob: 06.81.68.92.94

Annexe 6 : Schéma des missions générique transversales du coordinateur en EEDD

LP «Coordinateur de projet en Éducation à l'environnement pour un développement durable»

Fonction : Responsabilité pédagogique

- Réalise la conception de programmes éducatifs : analyse les demandes d'intervention et propose des réponses adaptées en fonction du public et des moyens.
- Coordonne l'équipe d'animateurs
- Conçoit avec les animateurs les outils pédagogiques
- Il est garant de la qualité et de l'innovation des prestations (analyse de pratiques)
- Recherche la clientèle

Fonction : Intervention en formation

- Est expert dans son domaine
- Recueille des demandes spécifiques
- Conçoit l'offre de formation dans son domaine
- Encadre des sessions de formation
- Fait de la veille informative sur sa spécialisation

Missions génériques transversales du Coordinateur de projet en EEDD

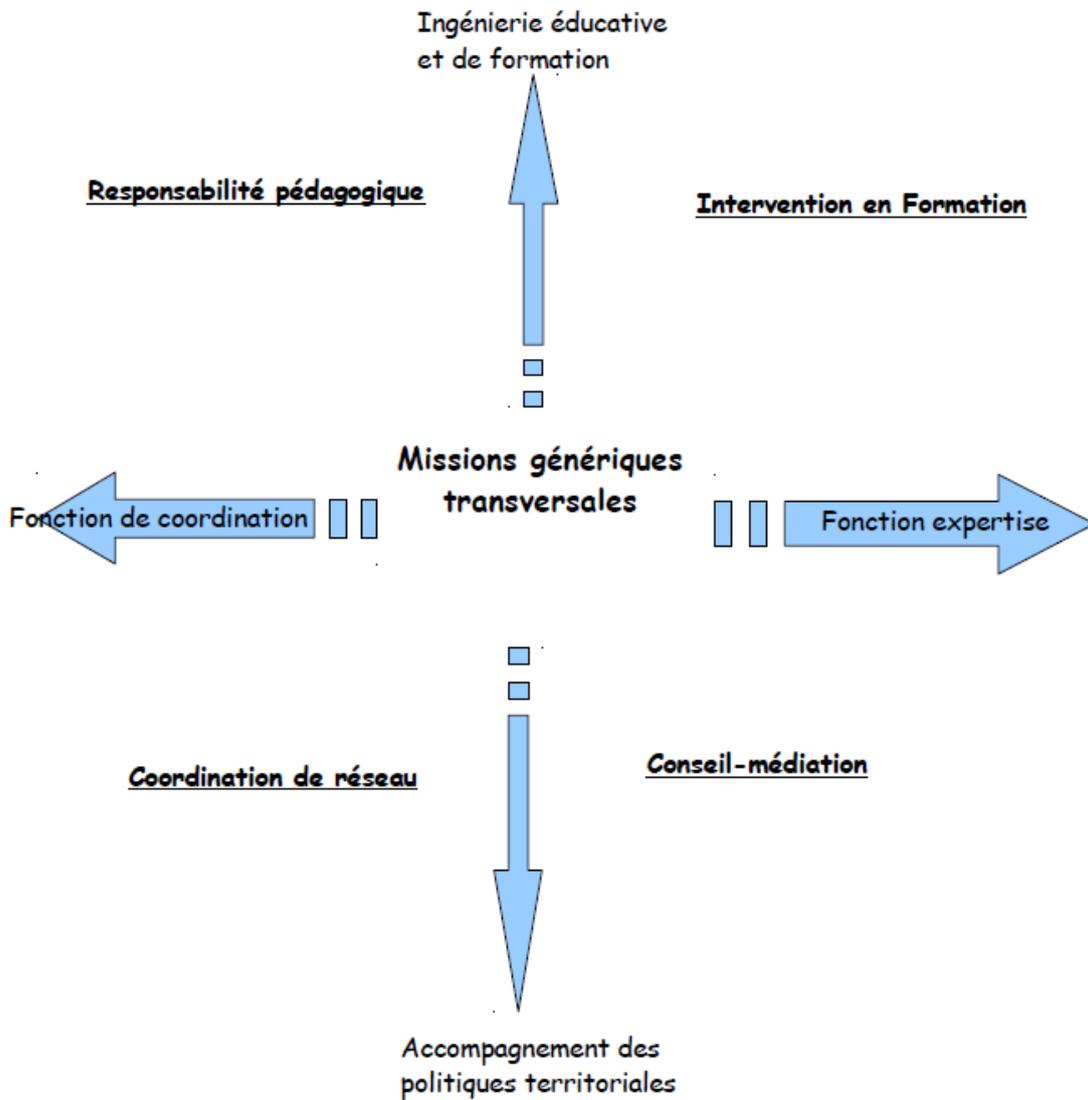
- Coordination de la politique éducative
- Coordination d'un projet territorial (valences environnementale et socioculturelle)
 - Développement des partenariats : associations, collectivités, entreprises, enseignement
 - Construction de dossiers
 - Participation à la gestion administrative et budgétaire
 - Veille informative et formative
- Communication interne et externe, et représentation de la structure

Fonction : coordination de réseau

- Un Chef de projet/animateur de projet
- Est dynamiseur / impulseur
- Mutualise les expériences
- Capitalise les expériences
- Fait circuler l'information
- Organise des évènements

Fonction : Conseil et médiation

- Anime des projets territoriaux
- Crée du lien entre les acteurs
- Est interface entre les institutionnels et le grand public
- Apporte une expertise par rapport aux politiques publiques et Agendas 21
- Est chargé de la communication
- Conseille sur le montage de dossiers



Annexe 7 : Fiche projet « Formation des jeunes en situation d'exclusion à la permaculture au jardin »

PROJET PERMACULTURE CITE HEURTEAU

Objectif : Former et accompagner des jeunes en situation d'exclusion (ruptures scolaires, familiales, sociales, en situation d'isolement) à la permaculture pour qu'ils puissent proposer leur services aux habitants dans l'aménagement de leurs jardins. Les jardins en friche seront privilégiés.

Objectifs stratégiques :

- Former des jeunes en situation d'exclusion
- Améliorer le cadre de vie des habitants
- Créer du lien intergénérationnel

Budget : Budget QPV.

Projection pour Septembre-décembre :

Coût du prestataire : 2 jours de formation + une demi journée toutes les deux semaines pour faire le tour des jardins avec les jeunes environ 3 000€ .

Budget pour les jeunes : reste à définir selon projet et nombre de jeunes

Partenaires associés : Maison de quartier, comité d'animation de la résidence Heurteau,

Contexte : Dans le cadre d'un RDV avec la DGS de Hornaing, nous avons proposé l'idée de former des jeunes de la Maison de Quartier à la permaculture.

La maison de quartier de la cité Heurteau est aujourd'hui en transformation pour devenir un Centre Social. Une extension est prévue, la Région a donné des fonds. Il n'y a plus de directeur actuellement.

Par ailleurs, la mairie vient de lancer un appel d'offre pour les travaux de voirie, trottoirs espaces verts. Une réunion avec SIA et la maitre d'œuvre pour définir les attendus en terme d'espaces extérieurs des logements va être organisée.

Moyens humains

Le formateur/accompagnateur : Nicolas SELVA. En charge de l'accompagnement des habitants pour le projet permaculture à Raismes et Liévin, il possède une expérience auprès de jeunes en situation d'exclusion. Il a animé la création d'un jardin pédagogique avec des adolescents de l'association ENVOL (ARRAS) qui utilise l'art comme levier d'inclusion sociale. Par son expérience, Il sait aborder la thématique de l'environnement et du jardin auprès de jeunes.



Dans ce projet, Nicolas aura le rôle de formateur et de superviseur. Il proposera une formation théorique et pratique sur la permaculture au jardin et accompagnera les jeunes dans les premiers contacts avec les habitants. Chaque projet de jardin se fera en concertation avec le jeune et l'habitant.

Au sein de SIA : Martin BARBARAS sera le coordinateur de ce projet. Il fera le lien entre Nicolas et la Maison de quartier/CCAS et participera à définir une stratégie de mobilisation des jeunes et des habitants.

Moyens matériels :

- Lieu de formation : salle + jardin pour se former et expérimenter.
- Outillage pour la formation et que les jeunes et habitants peuvent mutualiser par la suite (Possibilité de subvention de 1000 euros du Parc Naturel)
- Graines, plants, paillage

Rémunération des jeunes :

Pour assurer l'implication des jeunes, nous aimerions directement avec eux des modalités de rétribution (carte cadeau, cotisation pour un voyage, financement du code et permis de conduire). La rémunération des jeunes se ferait par une structure tiers.

Quand ? Prévisions pour la rentrée selon l'évolution de la transformation de la Maison de Quartier et du recrutement du nouveau directeur. La mairie va discuter de ce projet permaculture à la prochaine commission.

Prérequis :

- Avoir la liste des logements réhabilités avec retour définitifs des personnes dans leur logement
- Liste des rotations à jour régulièrement
- Accords des locataires pour s'engager dans ce projet et y être acteur
- Le nombre de jeunes participant à ce projet

Indicateurs d'évaluation :

Nombre de jeunes formés, nouvelles compétences acquises, projet professionnel ou personnel du jeune mis en place.

Nombre de jardins aménagés